

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère d'État</b>						
<b>État</b>						
LUC FRIEDEN	17.05.2024	Ministère d'État	Michel Simonis, Directeur général; Nadine Conrardy, Directrice du département Action et Santé sociales; Mireille Neuen, Directrice du département Aide à l'Enfance et à la Famille	Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd. Joseph II - Parc de la Ville	Échange sur les enfants en situation de précarité au Luxembourg et de mesures possibles pour y remédier, à savoir (i) étendre la prise en charge des coûts des structures d'accueil; (ii) améliorer l'accès aux aides sociales en place, (iii) améliorer l'accès aux soins de santé, (iv) améliorer le soutien entre parents, (v) améliorer l'accès à une nutrition saine.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
LUC FRIEDEN	13.05.2024	Ministère d'État	Sylvain Hoffmann, Directeur de la Chambre des Salariés; Nora Back, Présidente de la Chambre des Salariés; Patrick Dury, Vice-président de la CSL	Chambre des Salariés 18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg	Échange sur la pauvreté et plus spécifiquement la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) l'indexation régulière de l'ensemble des transferts sociaux ; (ii) la révision de la taxation des familles monoparentales, (iii) l'amélioration de l'accès aux aides sociales disponibles.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
LUC FRIEDEN	13.05.2024	Luxembourg	Blanche Weber, Présidente; Théid Faber, Membre du Conseil d'administration; Emile Espen, Trésorier	Mouvement Écologique Association sans but lucratif 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg F1036	Echange sur une série de propositions de modification de la loi relative à une administration transparente et ouverte.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.
LUC FRIEDEN	06.05.2024	Ministère d'État	Aloyste Weirich, membre du Comité	/	Réflexions générales sur les	Règlement interne du



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			d'éthique; Marco Schank, membre du Comité d'éthique; Charlotte Prüssen, membre du Comité d'éthique		missions du Comité d'éthique	Gouvernement (Annexes D et F)
LUC FRIEDEN	02.05.2024	Ministère d'État	Carina Gonçalves, Directrice générale Caritas Jeunes et Familles; Pascale Schmit, Directrice Caritas Jeunes et Familles; Carole Reckinger, Responsable plaidoyer politique Caritas Luxembourg	Caritas - Jeunes et Familles A.s. b.l. 64, Rue Charles Martel L-2134 Luxembourg F4414	Échange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) améliorer les conditions de travail du personnel des structures éducatives ; (ii) améliorer l'accès aux soins de santé mentale; (iii) réviser le dispositif du congé pour raisons familiales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la révision des critères d'éligibilité aux aides sociales .	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
LUC FRIEDEN	19.04.2024	Ministère d'État	Sandra Visscher, Directrice UNICEF; Isabelle Hauffels, Responsable service plaidoyer et droits de l'enfant UNICEF; Alexandra Gardeur, Juriste UNICEF; Paul Heber, Responsable Communication UNICEF	COMITE LUXEMBOURGEOIS POUR L'UNICEF 6, rue Adolphe Fischer L-1520 Luxembourg F553	Echange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) la création d'un guichet social unique ; (ii) le développement du système du tiers payant; (iii) l'indexation régulière de l'ensemble des aides sociales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la facilitation de l'accès au système des pensions	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					alimentaires ; (vi) le soutien financier des organisations offrant une gestion locative sociale.	
LUC FRIEDEN	25.03.2024	Ministère d'État	Danièle WAGENER, Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Andrée BILLON, Vice-Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Emile LUTGEN, Directeur; Léon LOSCH, Directeur	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange RCS: J32	Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.	Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives
LUC FRIEDEN	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuenger Bauerverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse - Lëtzebuenger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbaueräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s.	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'eupéen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			b.l. - O.P.V.I.			
LUC FRIEDEN	26.01.2024	Ministère d'État	Jean-Paul Olinger, Secrétaire général; Michel Reckinger, Président	Union des Entreprises Luxembourgeoises A.s.b.l. 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg F2065	Cadre légal Logement	Cadre légal Logement
<b>Médias, Connectivité</b>						
LUC FRIEDEN	24.05.2024	Ministère d'État	Lynn Warken, Présidente; Paul Peckels, Vice-Président; Misch Pautsch, Vice-Président; Roger Infalt, Secrétaire général; Luc Caregari, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels, ainsi que sur une série de propositions de modification du régime d'aides en faveur du journalisme professionnel et de certaines dispositions de la loi sur la liberté d'expression dans les médias.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte. Loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme professionnel. Loi modifiée du 8 juin 2004 sur la libeté d'expression dans les médias.
Elisabeth MARGUE	24.05.2024	Ministère d'État	Lynn Warken, Présidente; Paul Peckels, Vice-Président; Misch Pautsch, Vice-Président; Roger Infalt, Secrétaire général; Luc Caregari, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels, ainsi que sur une série de propositions de modification du régime d'aides en faveur du journalisme professionnel et de certaines dispositions de la loi sur la liberté d'expression dans les médias.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte. Loi du 30 juillet 2021 relative à un régime d'aides en faveur du journalisme



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						professionnel. Loi modifiée du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias.
LUC FRIEDEN	11.01.2024	Ministère d'État	Roger Infalt, Président; Paul Peckels, Vice-Président; Jean-Lou Siweck, Secrétaire général; Emmanuel Fleig, Trésorier; Misch Pautsch, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.
Elisabeth MARGUE	11.01.2024	Ministère d'État	Roger Infalt, Président; Paul Peckels, Vice-Président; Jean-Lou Siweck, Secrétaire général; Emmanuel Fleig, Trésorier; Misch Pautsch, Membre	Conseil de Presse 52, avenue de la Gare L-1610 Luxembourg	Échange en faveur de l'accès à l'information des journalistes professionnels.	Loi modifiée du 14 septembre 2018 relative à une administration transparente et ouverte.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur</b>						
<b>Défense</b>						
Yuriko BACKES	30.04.2024	Direction de la défense, 57 avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg-Kirchberg	SES - Société Européenne des Satellites Adel Al-Saleh, CEO SES; Philippe Glaesener, Senior Vice President, SES Space & Defence; Xavier Bertrán, SES Chief Product & Innovation Officer  LuxGovSat Patrick Biewer, CEO LuxGovSat	SES - Société Européenne des Satellites S.A. – RCS : B81267 Château de Betzdorf - Rue Pierre Werner L-6815 Betzdorf  LuxGovSat S.A. – RCS: B194522 Château de Betzdorf - Rue Pierre Werner L-6815 Betzdorf	Discussion sur les projets actuels entre SES et le Gouvernement dans le domaine de la défense ainsi que sur des futures pistes de coopération.	Loi du 9 juin 2023 autorisant le Gouvernement à financer le programme « Medium Earth Orbit Global Services » (MGS).  Loi du 19 décembre 2014 autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite destiné aux communications gouvernementales et militaires, ainsi qu'à acquérir des capacités satellitaires permettant au gouvernement de satisfaire ses besoins et ses obligations en matière de défense.
Yuriko BACKES	11.12.2023	MMTP - 4, Place de l'Europe, L-1499 Luxembourg, Bureau de la Ministre	S.E. l'Ambassadeur des États-Unis Monsieur Thomas Barrett Monsieur Pepijn Helgers, US Embassy	Gouvernement des États-Unis d'Amérique	Aucune discussion concernant directement des activités législatives ou réglementaires en cours. La discussion a essentiellement porté sur la décision du Luxembourg de porter son effort de défense à terme à hauteur de 2 pourcent	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					du Revenu national brut. L'Ambassadeur Barrett a salué cette décision.	

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire</b>						
<b>Logement</b>						
Claude MEISCH	17.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carole Weigel, Bourgmestre;</li> <li>- Chantal Kauffmann, Echevine;</li> <li>- Amel Cosic, Echevin;</li> <li>- Francine Hahn, Secrétaire communale;</li> <li>- Patty Koppes, responsable économie circulaire,</li> <li>- Sabrina Morn, responsable service technique;</li> <li>- Charlotte Origer, conseillère Pacte Logement;</li> <li>- Bob Wetzel, City Management</li> </ul>	Administration communale de la Ville de Wiltz Hôtel de Ville L-9530 Wiltz	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public. Echange sur l'application de la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0. Projet FDL « Wunne mat der Wooltz »	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	16.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Bastien SANTOS, responsable du département immobilier; Thomas MAGGIOLI, chef de projet immobilier; Philip MAUEL, administrateur-délégué du Kierchefong	Fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique - Kierchefong B.P. 1908 L-1019 Luxembourg	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	07.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dan Biancalana, Député-maire de la Ville de Dudelange;</li> <li>- René Manderscheid, Echevin de la Ville de Dudelange;</li> <li>- Catherine Mambourg, Architecte de la Ville;</li> </ul>	Administration communale de la Ville de Dudelange Place de l'Hôtel de Ville L-3590 Dudelange	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023 / Mise en œuvre du RENLA et du système de la	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable RGD du 13 octobre 2023 relatif à la location de logements



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			- Eva Gottschalk, Ingénieur diplômé-Urbaniste; - Laurent Krantz, Responsable Service Logement; - Pierre Glesener, Travaux neufs; - Lex Faber , Bureau d'urbanisme Zeyen Baumann		nouvelle compensation public.	destinés à la location abordable RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location
Claude MEISCH	02.05.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Lydie Polfer; Corinne Cahen; Sandra Mathes; Daisy Wagener; Shaaf Milani-Nia; Carole Pax; Anouck Speltz	Administration communale de la Ville de Luxembourg Hôtel de Ville L-2090 Luxembourg	Discussion autour de la mise en œuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023/ Mise en œuvre du RENLA et du système de la nouvelle compensation public. Échange sur l'application de la loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable Loi du 30 juillet 2021 relative au Pacte Logement 2.0.
Claude MEISCH	25.04.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Olivier Coekelberg, Managing Partner, Financial Services; David Syenave, Partner, EY Luxembourg M&A Real Estate	Ernst & Young S.A. 35 E Avenue John F. Kennedy L-1855 Luxembourg R.C.S. Luxembourg B47771	Discussions autour la problématique du logement au Luxembourg et des pistes comment promouvoir les mesures de relance en Europe.	/
Claude MEISCH	16.04.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Serge Hoffmann, Vice-Président; Claude Clèmes, Membre du comité; Jeff Ries, Service des biens; Rita Simoes, économiste auprès du Syvicol; Michel Reckinger, UEL; Jean-Paul Scheuren, CIGDL; Paul Nathan, CDM;	Syvicol, Syndicat des villes et communes Luxembourgeoise 3, rue Guido Oppenheim L-2263 Luxembourg  UEL 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	Les discussions concernent les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement luxembourgeois afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg. L'objectif étant notamment	Les possibilités offertes par la loi concernant le logement abordable, notamment les logements abordables salariés, ainsi que le cahier des charges du

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Eric Lux, CIGDL; Roland Kuhn, CDM; Hendrik Kühne, CIGDL; Patrick Koehnen, FDA	Chambre des métiers 2, circuit de la Foire L-1347 Luxembourg  Chambre immobilière du Grand-Duché de Luxembourg 7,rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg	d'identifier des pistes pour la coopération avec le secteur privé pour la création de logements abordables.	logement abordable ont été abordés.
Claude MEISCH	29.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Hendrik Kühne; Paul Nathan; Jeff Burmeister	Chambre immobilière 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Dans le cadre de la réunion nationale logement il a été décidé de mettre en place un groupe de travail pour définir une possible coopération PPP en vue de la création de logements abordables. Lors de cette réunion de travail bilatérale avec la chambre immobilière différents possibilités ont été discutées sur une possible forme de coopération.	/
Claude MEISCH	28.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Raoul Schaaf (Coordinateur Plateforme Cohésion Sociale); Gilles Hempel (Coordinateur Groupe de travail Logement); Thomas Lentz (Secrétaire général); Dzoen Bebic (Chargée de mission Plateforme Cohésion Sociale et GT Logement)	FEDAS Luxembourg a.s.b.l. 4, rue Joseph Felten L-1508 HOWALD	Discussion autour de la mise en oeuvre de la loi du 7 août 2023 relative au logement abordable et entrée en vigueur au 1er octobre 2023.	- Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable - Loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics
Claude MEISCH	22.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Khadidja CHAIB DRAA, membre; Eve-Lynn BECKIUS, membre; Nico THEISEN, membre; Nathalie REULAND, administratrice;	Life a.s.b.l. Association sans but lucratif 42-44, rue de Hollerich L-1740 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Gary DIDERICH, trésorier		leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	
Claude MEISCH	22.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Marie-Josée Jacobs, Présidente; Marc Crochet, Directeur général; Carole Reckinger, responsable plaidoyer politique	Caritas Luxembourg 29, rue Michel Welter L-2730 Luxembourg	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	15.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michel Simonis, Directeur général de la Croix-Rouge luxembourgeoise; Nadine Conrardy, Directrice du Département Action et Santé sociales de la Croix-Rouge luxembourgeoise; Sven Dhamen, Chargé de direction services généraux de la Croix-Rouge luxembourgeoise	Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd Joseph II L-1840 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	11.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, membre; Aldina Ganeto, membre; Sofia Fernandes, membre	Association de défense des locataires de Luxembourg a.s.b.l.	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	
Claude MEISCH	11.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Maître Martine Schaeffer, Président Chambre des notaires; Maître Marc Loesch; Maître Claude Schmartz; Madame Stéphanie Mathis, Juriste	Chambre des notaires du Grand-Duché de Luxembourg 53, bd Joseph II L-1840 LUXEMBOURG	La Chambre des notaires souhaite raccourcir les délais et simplifier les procédures en matière de droit de préemption. La Chambre des notaires relève que les dispositions relatives à la vefa devraient être revues. La Chambre des notaires recommande de ne pas mélanger les dispositions relatives à l'emphytéose et celles relatives au droit de superficie. La Chambre des notaires fait état d'éventuels abus concernant les dispositions du bëllegen Akt.	PL 8216 relative au droit de préemption en faveur de la promotion de l'habitat
Claude MEISCH	01.03.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Patrick Bousch, Président du conseil d'administration; Petra Bowen, Membre du conseil d'administration; Gilles Hempel, Directeur; Tom Milles, Directeur adjoint	Fondation pour l'accès au logement Association sans but lucratif 202b, rue de Hamm L-1713 LUXEMBOURG	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable
Claude MEISCH	23.02.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du	Roland Fürpass, coordinateur de projets; Edmond Ries, curé doyen;	Syndicat des Fabriques d'église du Luxembourg a.s.b.l. 15, am Duerf	Les représentants ont soulevé les difficultés découlant de la loi du 7 août 2023 relative au	- RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		territoire	Myriam Tomasini, BGL; Efrain Fernandez, Sopiconcept s.à r.l.	L-7651 Heffingen	logement abordable, à savoir : problème de devoir recourir à des marchés publics pour la réalisation des projets de logements abordables conventionnés, absence de budget prévu par le ministère pour les frais de planification. Concernant le RGD du 24 janvier 2024 relatif à la compensation de service public en matière de logements abordables destinés à la location les représentants ont indiqué que les forfaits et montants perçus pourraient ne pas être suffisants pour couvrir leurs frais.	service public en matière de logements abordables destinés à la location - Loi sur les marchés publics
Claude MEISCH	09.02.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Frédéric Muller, Président; Erika Hissette, Chargée de direction; Marcel De Rocco, Vice-Président; Robert Wilden, Secrétaire	Ennerdaach a.s.b.l. 23. Avenue Charlotte L-4530 Differdange R.C.S. Luxembourg : F 3710	Le ministre a souhaité s'échanger avec les acteurs actifs dans le domaine du logement abordable pour avoir leur retour sur l'application assez récente de loi relative au logement abordable d'août 2023, e.a. la mise en oeuvre du système de la nouvelle compensation de service public. Les participants ont mis en évidence la difficulté de ne plus pouvoir appliquer des contrats à durée déterminée pour la location des logements dédiés.	Loi du 7 août 2023 relative au logement abordable

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Claude MEISCH	29.01.2024	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, Membre	Association de défense des locataires de Luxembourg, association sans but lucratif	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madeira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marc CROCHET - Vice-Président de la FEDAS;</li> <li>• Raoul SCHAAF - Administrateur de la FEDAS et Coordinateur de la Plateforme Cohésion Sociale;</li> <li>• Gilles HEMPEL- Administrateur de la FEDAS et Coordinateur du Groupe de Travail Logement;</li> <li>• Thomas LENTZ - Secrétaire Général de la FEDAS;</li> <li>• Dzoen BEBIC - Chargée de mission de la Plateforme Cohésion Sociale et du Groupe de Travail Logement</li> </ul>	Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg, organisme à visée sociétale agissant en tant que fédération patronale multiprofessionnelle.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	18.01.2024	Ministère du Logement et de	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président;	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à	Divers projets de lois et lois ont été abordés.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		l'Aménagement du territoire	Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	
Claude MEISCH	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Claude MEISCH	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Économie</b>						
<b>Classes moyennes</b>						
Lex DELLES	13.05.2024	Ministère de l'Économie	<p>Chambre de Commerce : Fernand Ernster, Président; Stéphanie Damgé, Directrice Entrepreneurship</p> <p>Chambre des Métiers : Marc Gross, Directeur Affaires Publiques et Analyses</p> <p>Luxembourg Confederation : Tom Baumert, Directeur; M. Théodore Biewer, Chief of Staff</p> <p>Horesca : M. Alain Rix, Président; M. Steve Martellini, Secrétaire Général</p> <p>Fédération des artisans : M. Christian Reuter, Secrétaire Général Adjoint</p>	<p>Chambre de Commerce, 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg J41</p> <p>Chambre des Métiers 2 Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg J22</p> <p>Luxembourg Confederation asbl 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg F5163</p> <p>Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs, Cafeteurs du Grand-Duché de Luxembourg (HORESCA) asbl 7 Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg-Kirchberg F5804</p> <p>Fédération des Artisans asbl 2 Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg-Kirchberg F161</p>	Échange sur le 5ème plan d'action en faveur des PME, l'importance des activités en termes de prévention de la faillite, les efforts réalisés en termes de développement durable et la loi-cadre PME. Discussions au sujet de la simplification administrative, la méthode préconisée « bottom-up » et une forte implication des chambres professionnelles et fédérations.	Loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales. Loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises.
Lex DELLES	22.04.2024	Ministère de l'Économie	Horesca : Alain Rix, président;	HORESCA asbl 7 Rue Alcide de Gasperi	L'Horesca a mis en évidence les problèmes opérationnels	Loi du 2 septembre 2011 réglementant





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<p>Steve Martellini, secrétaire général; Claude Ries, conseiller &amp; formateur; Benno Vegers, membre du conseil</p> <p>Gaming1: Jean-Christophe Choffray, directeur général adjoint; Nicolas Léonard, CSG et actionnaire du groupe</p>	<p>L-1615 Luxembourg-Kirchberg F5804</p> <p>GAMING1, TECHNO1 S.à r.l. 129, rue des Guillemins B-4000 Liège</p>	<p>actuels liés à la réforme du droit d'établissement par rapport à la location de courte durée. Celle-ci est directement lié la réforme de la classification pour les hôtels et du statut hôtelier. Dans ce cadre, l'association a également présenté des opportunités d'amélioration à la loi-cadre PME.</p> <p>L'entreprise Gaming1, à travers l'intermédiaire de l'Horesca, a présenté un projet d'ouverture d'un deuxième casino au Luxembourg dans la région de Clervaux. Comme la législature actuelle prévoit uniquement l'installation d'un seul casino sur le territoire du Luxembourg, le ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme leur a recommandé de demander une entrevue avec le ministère des Finances.</p>	<p>l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, d'industriel ainsi qu'à certaines professions libérales et</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- modifiant l'article 542-2 du Code du travail ;</li><li>- modifiant la loi modifiée du 16 juillet 1987 concernant le colportage, la vente ambulante, l'étalage de marchandises et la sollicitation de commandes ;</li><li>- modifiant la loi modifiée du 10 juin 1999 relative à la profession d'expert-comptable ;</li><li>- portant abrogation de la loi modifiée du 21 février 1976 ayant pour objet d'instaurer un jour de fermeture hebdomadaire dans les stations de vente de carburant et de lubrifiant pour véhicules automoteurs.</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						<p>Loi du 9 août 2018 relative à un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises et portant abrogation 1° des articles 2, 3, 4 et 6 de la loi modifiée du 30 Juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes ; et 2° de l'article 4 de la loi modifiée du 27 Juillet 1993 ayant pour objet 1. le développement et la diversification économiques, 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie.</p> <p>Loi du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des Jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives</p> <p>Projet de loi relative aux fiches</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						d'hébergement et portant ; 1° modification de loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de renseignement de l'État ; 2° modification de la loi modifiée du 18 Juillet 2018 sur la Police grand-ducale ; et 3° abrogation de la loi modifiée du 24 Juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement  Loi du 25 avril 1970 modifiant et complétant la loi du 17 Juillet 1960 portant institution d'un statut de l'hôtellerie
Lex DELLES	01.12.2023	Ministère de l'Économie	Carole Muller; Tom Baumert; Théo Biewer	Luxembourg Confédération, 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg F5163	<ul style="list-style-type: none"><li>• Problèmes liés à la restriction territoriale de l'offre</li><li>• Caractère trop restrictif de la proposition de règlement de la Commission européenne visant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Proposition de règlement de la Commission européenne visant à lutter contre les</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					à lutter contre les retards de paiement entre entreprises • Demande d'une libéralisation des heures de fermeture du commerce • Demande de déroger le seuil limitant l'exercice d'un travailleur non-résident à 25%	retards de paiement entre entreprises • Loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat • Réglementation européenne sur la coordination de la sécurité sociale (règlement 883/2004)
<b>Économie</b>						
Lex DELLES	23.04.2024	Ministère de l'Économie	Gerry Wagner; Dominique Roger; Andréas Cremer; Thierry Beffort; Philippe Mersch; Marc Devillet; Benji Kontz; Frank Lentz	House of Automobile 2, Circuit de la Foire Internationale L-1022 Luxembourg F11852	- Sécuriser le marché des voitures de sociétés par le maintien des taux de l'avantage en nature actuels, surtout pour les voitures thermiques, et de la TVA sur les loyers - Garder les primes pour l'acquisition d'un BEV neuf à un niveau significatif - Instaurer des primes pour des véhicules électriques d'occasion (mesure sociale) - Réintroduire temporairement une prime à l'achat des Plug-in hybrides - Révision des primes pour les quadricycles - Faciliter l'installation de bornes de charge privées et le	Règlement grand-ducal du 12 mai 2022 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2016 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					développement du réseau de Fast Charging - Conserver les primes pour l'installation de bornes privées - Mesures sociales en complément des primes actuelles	
Lex DELLES	27.02.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Alain Fürpass; Steve Schneiders	SUDenergie S.A. RCS: B5248 150 rue J.-P. Michels L- 4243 Esch/Alzette	Suite aux différents reportages et articles parus dans la presse luxembourgeoise au sujet des contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie, SUDenergie a sollicité une entrevue auprès du ministre Lex DELLES afin de pouvoir lui exposer son point de vue. La discussion portait de l'évolution des prix sur le marché de l'énergie, d'une projection sur l'évolution des prix de vente de SUDenergie, et d'une éventuelle continuation de la contribution étatique.	Loi du 21 juillet 2023 portant prolongation de certaines contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie
Lex DELLES	26.02.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	M. René Winkin, Directeur, FEDIL; M. Gaston Trauffler, responsable politique industrielle, FEDIL	FEDIL - The Voice of Luxembourg's Industry 7 rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS: F6043	1. Impact des coûts de l'énergie et du manque du level playing field EU/global 2. Réforme EU du marché de l'électricité : Quelles sont les implications pour l'industrie ? 3. Approvisionnements en électricité - alternatives visant à mitiger le risque d'une flambée	- Loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité - Loi du 15 juillet 2022 visant à mettre en place un régime d'aides aux entreprises



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					des coûts (dialogue avec les pays voisins, Itppa, autoproduction) 4. Réforme de la répartition des coûts du réseau électrique et des modèles de tarification 5. Accord volontaire et réforme des taxes de redevance sur l'énergie 6. Trajectoire de décarbonisation dans les activités Intensives en énergie (étude pour le HCDI, cadre d'aides d'Etat TCTF, stratégie hydrogène,...) 7. Introduction du Carbon Border Adjustment sans solution pour l'export (2026) 8. Sécurité d'approvisionnement (délestage dans l'industrie).	particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie causée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine - Loi du 21 juillet 2023 portant prolongation de certaines contributions étatiques visant à limiter la hausse des prix de l'énergie - APL relatif à l'établissement de réseaux de transport d'hydrogène.
Lex DELLES	06.02.2024	Ministère de l'Économie	Fabrice Maire, Président du Cluster Maritime Luxembourgeois; David Luty, Vice-Président; Michel Cigrang, Vice-Président; Axelle Salvage, Cluster Manager	Cluster Maritime Luxembourgeois asbl 14, rue Erasme L-1468 Kirchberg RCS:F7644	Les représentants du Cluster Maritime ont notamment soutenu l'importance : - de simplifier la procédure d'enregistrement des navires. - de la mise en oeuvre de certaines propositions du Cluster maritime (utilisation de la langue anglaise pour les actes et bordereaux d'inscription, possibilité d'utiliser un fiduciaire ou d'inscrire une hypothèque de flotte). - pour le secteur maritime de	- Loi du 9 novembre 1990 ayant pour objet la création d'un registre public maritime luxembourgeois - Projet de loi 7329 portant modification loi 9 novembre 1990 - Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'imôt sur le revenu et son art. 32bis

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					rester compétitif notamment au niveau du crédit d'impôt et au niveau des incitants pour promouvoir le green shipping.	
Lex DELLES	05.02.2024	Ministère de l'Économie	Fernand Heinisch, Président de l'ULAV; Elisabeth Cruz, Fédération Manager de l'ULAV; Tom Baumert, Directeur de Luxembourg Confédération; Théodore Biewer, Chief of Staff de Luxembourg Confédération	ULAV 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS : F5868  Luxembourg Confédération 7, Rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg RCS : F5163	L'Union Luxembourgeoise des Agences de Voyages (ULAV) fait valoir le risque financier pour les touropérateurs luxembourgeois du projet de plafonnement des acomptes de forfait à 25%. L'ULAV demande dans quelle mesure un fonds de secours tel qu'indiqué dans le projet de réforme de la directive, serait envisageable.	Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive (UE) 2015/2302 afin de renforcer l'efficacité de la protection des voyageurs et de simplifier et clarifier certains aspects de la directive.
Lex DELLES	31.01.2024	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Michelle FRIEDERICI, Présidente OAI; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président OAI; Pierre HURT, Directeur OAI; Me Dominique BORNERT, conseiller juridique OAI	Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI)	- Accroissement de l'efficacité énergétique : Amélioration de la performance énergétique des bâtiments - Approche transversale en matière de politique énergétique ; préparation du secteur de la construction à la transposition de la nouvelle directive européenne, feuille de route construction bas carbone, promotion des matériaux biosourcés ; Cf. les études effectuées par l'OAI et encore en cours pour le compte du Ministère	- Loi modifiée du 05 août 1993 concernant l'utilisation rationnelle de l'énergie - Règlement grand-ducal modifié du 9 juin 2021 concernant la performance énergétique des bâtiments, et notamment ses annexes I et II
Lex DELLES	30.01.2024	Ministère de	Michelle Friederici, Présidente OAI;	OAI	L'OAI défend la position que	Loi modifiée du 2

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		l'Économie	Patrick Nosbusch, Vice-Président OAI; Pierre Hurt, Directeur OAI; Me Dominique Bonnert, Conseil juridique OAI	6, bd Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg	certaines spécialités d'ingénieurs reçoivent plus d'autorisations d'établissement en tant qu'ingénieur. Ceci rend leur enregistrement à l'OAI impossible. Ceci est le résultat de la loi du 26 juillet 2023 portant modification de la loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, de fabricant et de certaines professions libérales. L'OAI demande à ce que le gouvernement remédie à cette situation.	septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan, de commerçant, de fabricant et de certaines professions libérales.
Lex DELLES	29.01.2024	Ministère de l'Économie	Nora Back; Stefano Araujo; David Angel; Pitt Bach; Jean-Luc De Matteis; Frédéric Krier	OGBL 60, bd J.F.Kennedy L-4002 Esch-sur-Alzette	L'OGBL s'est prononcé contre la libéralisation des heures de fermetures dans le commerce et propose que toute exception par rapport au cadre légal fasse l'objet de négociations avec les syndicats dans le cadre de conventions collectives ou d'accords interprofessionnels.	Loi du 21 juillet 2012 modifiant la loi modifiée du 19 juin 1995 réglant la fermeture des magasins de détail dans le commerce et l'artisanat
Lex DELLES	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madeira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs			
Lex DELLES	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Lex DELLES	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Lex DELLES	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
<b>Énergie</b>						
Lex DELLES	20.12.2023	4 Place de l'Europe L-1499	Biogasvereenegung a.s.b.l. : M. Pol Wagner, M. Severin Boonen, M.	Biogas Vereenegung a.s.b.l. RSC; F6516	Echange avec les acteurs de la filière biogaz au Luxembourg	• Règlement grand-ducal modifié du 15



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Luxembourg	Michel Miny, M. Luc Watgen, M. Jean Pierre Nau, Mme Fabienne Thommes, M. Jean Claude Berscheid, Mme Marie Anne Faber, Mme Khadidja CHAIB DRAA, M. P. Delfosse. Biogas un der Atert S.C. : M. Christian Hahn Syndicat Intercommunal Minett-Kompost: M. Jerry Clement Energie-Weis S.C. : M. Romain Weis, M. Gil Weis, M. Tom Claude, M. Fabrice Meyers	6 rue Eugène Reiser L- 9175 Niederfeulen  Biogas un der Atert S.C. RSC: B94288 34 rue de Reichelange L- 8505 Rédange/Attert  Syndicat Intercommunal Minett-Kompost RSC : J125 1 beim Plateweier L- 4149 Mondercange  Energie-Weis S.C. RSC: B138337 2 Uewerkoulbicherstrooss L- 8526 Colpach-Bas	sur : • L'approbation des nouveaux tarifs biogaz par la Commission européenne • Le renouvellement des centrales existantes et l'actualisation des autorisations d'exploitation pour réduire les émissions et augmenter la sécurité sur les centrales • Modification réglementaires envisagées au niveau de la prime de marché, prime de chaleur et investissements précoces • Prochaines étapes dans le cadre de la formation des producteurs • Modification du programme d'activité pour 2024 dans le cadre de la convention	décembre 2011 relatif à la production, la rémunération et la commercialisation de biogaz • Règlement grand-ducal modifié du 1er août 2014 relatif à la production d'électricité basée sur les sources d'énergie renouvelables
Lex DELLES	05.12.2023	Ministère de l'Economie 19-21 bd. Royal - L- 2449 Luxembourg	Sudstrom s.àr.l. & S.e.c.s: Torsten Schockmel, CAO&CFO et Jeff Paulus CIO&CTO; Electris: M Pete Hoffmann et M. Martin Wienands; Energy Revolt s.c.: M. Paul Kauten et Mme Sabrina Dos Santos; Enovos: M. Erik von Scholz, CEO et M. Claude Simon, Head of BU Ernergy Sales Luxembourg; SUDenergie s.a: M. Alain Furpass, Directeur et M. Steve Schneiders	SUDSTROUM sàrl&Co. s.e.c.s : 11 rue de Luxembourg L- 4220 Esch-Alzette / RCS : B130294 HOFFMANN Frères Energie et Bois sàrl (Electris) : 25 rue Grande-Duchesse Charlotte L- 7520 Mersch, RCS : B247356 ENERGY REVOLT s.c.: 6, Jos. Seyierstrooss L- 8522 Beckerich, RCS:B195528 ENOVOS LUXEMBOURG S.A. : 2, Domaine du Schiassgoard L-	Echange fournisseurs secteur électricité autour de la loi sur le marché de l'électricité.	Loi modifiée du 01 août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				4327 Esch-Alzette / RCS: B 44683 SUDenergie S.A. : 150, rue Jean-Pierre Michels L-4243 Esch-sur-Alzette / RCS : B5248		
Lex DELLES	27.11.2023	4 Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Romain Hoffmann (président du GEML); Patrick Schnell (vice-président du GEML); Jean-Marc Zahlen (secrétaire général du GEML)	Groupement Energies Mobilité Luxembourg (GEML) a.s.b.l. 7, rue Alcide de Gasperi, Luxembourg-Kirchberg B.P. 1304 L-1013 Luxembourg R.C.S. F5260	1. Fixation d'un autre taux de biocarburants 2. Réduction du rayon d'approvisionnement prévu dans un avant-projet de loi	1. Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 février 2015 relative à l'organisation du marché de produits pétroliers. 2. Loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques
<b>Tourisme</b>						
Eric THILL	14.03.2024	Ministère de l'Économie	Florence Kirtz-Bertemes, présidente; Gil Wies, vice-président; Linda Gedink, secrétaire générale; Marc Bissen, membre du comité	CAMPRI LUX asbl 34 route de Gilsdorf L-9234 Diekirch F6272	Les discussions ont porté sur le potentiel de simplification pour gérer la fiche d'hébergement.	Avant-projet de loi relative aux fiches d'hébergement et portant : 1° modification de loi modifiée du 5 juillet 2016 portant réorganisation du Service de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						renseignement de l'État ; 2° modification de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ; et 3° abrogation de la loi modifiée du 24 juin 2008 ayant pour objet le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement
Eric THILL	07.12.2023	Ministère de l'Économie	MM. Benoît Theisen et Frank Schleck	TDL Organisation a.s.b.l. B.P. 76, L-5801 Hesperange RCS: F11300	L'a.s.b.l. a demandé un subventionnement - organisation Skoda Tour Luxembourg 2024.	n/a

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture MA</b>						
<b>Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture</b>						
Martine HANSEN	25.04.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Georges Eischen, Associé-Gérant, La Provençale; Josy Christophory, Responsable Projet Lët'z Poulet, La Provençale; Edouard Schroeder, Agriculteur, Everlange; Gilles Schroeder, Agriculteur, Everlange; Lydie Schroeder-Winandy, Agriculteur, Everlange; Bob Kaes, Agriculteur, Bastendorf et Représentant Producteur Lët'z Poulet; Tom Düsseldorf, Directeur, CONVIS s. c.; Ben Geib, CONVIS s.c.	/	Le marché de la viande de poulet offre encore un potentiel de croissance important, mais certaines fermes se heurtent à des obstacles réglementaires. Pour libérer pleinement ce potentiel, le gouvernement devrait revoir certaines réglementations pour favoriser une croissance de ce secteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi du 2 août 2023 concernant le soutien au développement durable des zones rurales. Art 6 et 7</li> <li>Projet de règlement grand-ducal concernant la réduction des émissions d'ammoniac de certaines techniques d'épandage et de stockage</li> </ul>
Martine HANSEN	18.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	André Steinmetz, Cannad'Our Sàrl; Norbert Eilenbecker, Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c.; Camille Eilenbecker, Cannad'Our Sàrl; Serge Schneider, LNS - Laboratoire National de Santé	<p>Cannad'Our Sàrl 2 Am Eck . L-9757 Kalborn B175187</p> <p>LNS Laboratoire National de Santé 1, rue Louis Rech. L-3555 Dudelange Etablissement public (J49)</p> <p>Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c. 2 Am Eck. L-9757 Kalborn B153821 Norbert Eilenbecker Sàrl ; B94806 Ourdaller S.c</p>	Points discutés sous la compétence du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture : 1) Taux de THC permis dans l'huile de chanvre utilisée pour l'alimentation humaine. 2) Utilisation des fleurs de chanvre ou extraits de cannabis comme aliment. Points discutés sous la compétence du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : Perspectives d'avenir de la société Cannad'Our, de la culture de cannabis en général	<ul style="list-style-type: none"> <li>Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006</li> <li>Règlement (UE) 2022/1393 de la Commission du 11 août 2022 modifiant le</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					et plus particulièrement celle à des fins médicales	règlement (CE) no 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales en delta-9-tétrahydrocannabinol (A9-THC) dans le chènevis (graines de chanvre) et ses produits dérivés • Règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif aux nouveaux aliments • Loi du 20 juillet 2018 modifiant la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, entrée en vigueur le 5 août 2018
Martine HANSEN	11.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	Gaby WOLTER, Vice-Présidente et Trésorière Générale; Liliane FERRON, Vice-Présidente et Relations Publiques Pascale SAX, Responsable de l'Asile National de Gasperich	Lëtzebuenger Déiereschutzliga 6, boulevard de Kockelscheuer L-1821 Luxembourg	Le rendez-vous avait pour objet de débattre certains points, notamment la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens, ainsi que la loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux. Il s'agit d'un côté d'assimiler les 2 lois et d'apporter des	- Loi du 27 juin 2018 sur la protection des animaux - Loi du 9 mai 2008 relative aux chiens



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					modifications comme p.ex. la suppression nominative des races susceptibles d'être dangereuses. D'autres points à aborder sont entre autres les chats errants ou encore le contrôle communal des puces d'identification à l'inscription, et le souhait de participer aux campagnes de sensibilisation.	
Martine HANSEN	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuerger Bauerverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse - Lëtzebuerger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbaueräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s. b.l. - O.P.V.I.	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'eupéen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Mobilité et des Travaux publics</b>						
<b>Mobilité et Transport</b>						
Yuriko BACKES	30.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	1. Georges MELCHERS, Président Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 2. Patrick VANSTEENKISTE, Vice-président Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 3. Josy BOURGGRAFF, Secrétaire Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 4. Gaby BIRTZ, Trésorière Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL 5. Frédéric KRIER, Membre du Bureau exécutif de l'OGBL	OGBL/FNCTTFEL-Landesverband (Syndicat Chemins de Fer) 63 rue de Bonnevoie L- 1260 Luxembourg	1. Les discussions ont avant tout porté sur l'extension, l'amélioration & la modernisation de l'offre ferroviaire ainsi que sur la revalorisation des carrières aux CFL 2. Mesures contre les agressions envers le personnel du CFL et de l'ensemble des transports publics 3. Elargissement du transport public gratuit dans la Grande Région 4. Connexion aux réseaux internationaux	- Arrêté grand-ducal 26 mai 1930 portant approbation du texte codifié du statut du personnel des chemins de fer luxembourgeois. - PL 8335 relative à la sécurité, la sûreté, l'ordre et la vidéosurveillance dans les transports publics et modifiant la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Yuriko BACKES	27.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	- Gerry WAGNER (porte parole HOA an Membre mobiz) - Dominique ROGER (membre du Conseil HOA et président mobiz) - Philippe MERSCH (membre du Conseil HOA et président FEDAMO) - Yves BINSFELD (Fedamo) - Frank LENTZ (conseiller HOA)	House of Automobile a.s.b.l. RCS: F11852 2 circuit de la Foire internationale L- 1347 Luxembourg	Échange sur le papier de position de la HOA sur la promotion de l'électromobilité et les enjeux du secteur automobile en général.	Règlement grand-ducal modifié du 23 décembre 2016 portant exécution de l'article 104, alinéa 3 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu.
Yuriko BACKES	23.05.2024	MMTP - 4, place de l'Europe L- 1499 Luxembourg	1. Tom Oberweis, Président de la CdM 2. Olivier Gallé, membre élu de la CdM 3. Tom Wirion, directeur général 4. Gilles Walers, chef du service juridique	Chambre des Métiers (Chambre professionnelle) 2 Circuit de la Foire Internationale L- 1347 Luxembourg	Le rôle du secteur des taxis dans la mobilité du futur – Pérenniser et renforcer le secteur des taxis.	Projet de loi modifiant la loi du 5 juillet 2016 portant organisation des services de taxis.
Yuriko BACKES	22.05.2024	MMTP - 4, place de	1. Mme Monique Goldschmit,	PROVELO a.s.b.l.	Discussion sur la promotion de	Loi du 20 décembre





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		l'Europe L-1499 Luxembourg	Présidente 2. Camille Hierzig, Membre Comité 3. Philippe Herkrath, Employé 4. Jo Klein, Employé	6 rue Vauban L- 2663 Luxembourg RCS : F1028	la mobilité active au Luxembourg.	2019 modifiant la loi du 28 avril 2015 relative au réseau cyclable national et aux raccordements de ce réseau vers les réseaux cyclables communaux.
Yuriko BACKES	13.05.2024	MMTP - 4 place de l'Europe, L- 1499 Luxembourg	Marco LUX, Bourgmestre de Kayl et nouveau président du TICE; Claudia DALL' AGNOL, Echevine de Dudelange et vice-présidente du TICE; Patrick ARENDT, Conseiller à Pétange et vice-président du TICE; Henri HAINE, Bourgmestre de Rumelange; Frank Pirotte, Echevin à Bascharage; Meris SEHOVIC, Echevin à Esch/Alzette, Député; Mike SCHOOS, directeur du TICE; Arni BIREN, secrétaire du TICE;	Syndicat T.I.C.E. (Transports intercommunaux du Canton d' Esch-Alzette) RCS : F14264 290 bd. Charles de Gaulle L- 4083 Esch-sur-Alzette	Entrevue avec une délégation politique TICE au sujet des négociations pour une nouvelle convention TICE -État.	La nouvelle convention TICE- Etat fera l'objet d'un projet de loi spécial pour financer le subventionnement des lignes de bus TICE. Les négociations sont menées en application l'article 13 de la loi du 5 février 2021 sur les transports publics
Yuriko BACKES	15.04.2024	4 place de l'Europe   L- 1499 Luxembourg	Carole Muller (Présidente Luxembourg Confédération); Tom Baumert (CEO Luxembourg Confédération); Théodore Biewer (Chief of Staff Luxembourg Confédération); Jean Clement (Président FLEAA); Hendrik Kuhne (Fédération Manager Luxembourg Confédération); Marianne Welter (Présidente Groupement de Transport); Antoine Ries (Fédération Manager	Luxembourg Confédération a.s. b.l. 7 rue Alcide de Gasperi L-1615 Luxembourg R.C.S. : F5163	1. Pénurie des chauffeurs routiers : Adresser la pénurie de main-d'œuvre par l'ouverture de la profession aux non-résidents et par des initiatives de formation ciblée. Une idée présentée consiste à supporter la révision de la Directive 2006/126/CE sur le permis de conduire, visant à réduire l'âge minimum de 21 ans pour l'obtention du permis C/CE à 18	1. Directive 2006/126/CE sur le permis de conduire, visant à réduire l'âge minimum de 21 ans pour l'obtention du permis C/CE à 18 ans. 2. Règlement (CE) n° 883/2004 ainsi que son règlement d'exécution (CE) n°



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Luxembourg Confédération)		ans. 2. Sécurité sociale des chauffeurs : La législation européenne actuelle sur la coordination de la sécurité sociale restreint l'activité des travailleurs non-résidents à 25% dans leurs pays de résidence. Il est proposé de conclure des accords bilatéraux avec nos pays limitrophes. L'article 16 du règlement de cette directive prévoit que des dérogations sectorielles peuvent être convenues entre les Etats membres dans l'intérêt des travailleurs. (règlement (CE) n° 883/2004 ainsi que son règlement d'exécution (CE) n° 987/2009) 3. Compétitivité et transition énergétique : Il est entre autres proposé d'appuyer la légalisation du transport transfrontalier pour les véhicules jusqu'à 44 tonnes.	987/2009)
<b>Travaux publics</b>						
Yuriko BACKES	22.02.2024	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	Roland Kuhn, Vice-Président de la Fédération des artisans; Marc Giorgetti, membre; Paul Nathan, membre; Christian Reuter, Secrétaire général adjoint de la Fédération des artisans;	Fédération des Artisans 2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg	1) Mesures pour redynamiser à court terme le marché du logement 2) Paquet de mesures pour soutenir le secteur de la construction	Loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Patrick Koehnen, Secrétaire général adjoint de la Fédération des artisans; Pal Faber, Secrétaire général du Groupement des entrepreneurs		3) Budget d'investissements étatiques - Appel d'offres publiques 4) Mesures pour soutenir le secteur de la construction 5) Obligation de rénovation énergétique pour les bâtiments publics 6) Simplification et accélération des procédures d'autorisation 7) Décharges pour déchets inertes 8) Marchés publics	

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil</b>						
<b>Famille, Solidarités, Vivre ensemble et Accueil</b>						
Max HAHN	17.05.2024	Ministère d'État	Michel Simonis, Directeur général; Nadine Conrardy, Directrice du département Action et Santé sociales; Mireille Neuen, Directrice du département Aide à l'Enfance et à la Famille	Société de la Croix-Rouge luxembourgeoise 44, bd. Joseph II - Parc de la Ville	Échange sur les enfants en situation de précarité au Luxembourg et de mesures possibles pour y remédier, à savoir (i) étendre la prise en charge des coûts des structures d'accueil; (ii) améliorer l'accès aux aides sociales en place, (iii) améliorer l'accès aux soins de santé, (iv) améliorer le soutien entre parents, (v) améliorer l'accès à une nutrition saine.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Max HAHN	13.05.2024	Ministère d'État	Sylvain Hoffmann, Directeur de la Chambre des Salariés; Nora Back, Présidente de la Chambre des Salariés; Patrick Dury, Vice-président de la CSL	Chambre des Salariés 18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg	Échange sur la pauvreté et plus spécifiquement la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) l'indexation régulière de l'ensemble des transferts sociaux ; (ii) la révision de la taxation des familles monoparentales, (iii) l'amélioration de l'accès aux aides sociales disponibles.	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.
Max HAHN	02.05.2024	Ministère d'État	Carina Gonçalves, Directrice générale Caritas Jeunes et Familles; Pascale Schmit, Directrice Caritas Jeunes et Familles; Carole Reckinger, Responsable plaidoyer politique Caritas Luxembourg	Caritas - Jeunes et Familles A.s. b.l. 64, Rue Charles Martel L-2134 Luxembourg F4414	Échange sur la pauvreté infantile au Luxembourg et de mesures possibles pour la pallier, à savoir (i) améliorer les conditions de travail du personnel des structures éducatives ; (ii) améliorer l'	Diverses législations et réglementations touchant la pauvreté infantile.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					accès aux soins de santé mentale; (iii) réviser le dispositif du congé pour raisons familiales ; (iv) la révision de la taxation des familles monoparentales ; (v) la révision des critères d'éligibilité aux aides sociales .	
Max HAHN	25.01.2024	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Marc Fischbach, Président COPAS; Carine Federspiel, Vice-Présidente COPAS; Alain Dichter, Trésorier COPAS; Benoît Holzem, administrateur COPAS; Christophe Lesuisse, administrateur COPAS; Martine Ewerard, Chargée de mission « Prestations » COPAS	COPAS, 7A rue de Turi, L-3378 Livange	Échange de vues sur les thématiques et dossiers d'actualité concernant le secteur des personnes âgées au Luxembourg.	- Loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées - Projet de loi portant modification des articles 6, 101 et 106 de la loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées (Projet N°8349) - Projet de loi portant création d'une allocation complémentaire pour personnes âgées (Projet N°8114)
Max HAHN	19.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Marion Dubois - Passerell; Nonna Sohovic - Caritas; Yolande Wagner et Laura Zuccoli - Médecins du Monde; Sérgio Ferreira - Asti; Milagros Gallego Perez - JRS; Charlotte Brouxel - Amnesty	Nom : Lëtzebuerger Fluchtlingsrot (LFR) Entité juridique : collectif d'associations Siège social : 23, rue des Etats-Unis L-1477 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : /	Le LFR a abordé le problème de l'accès des nouveaux DPI aux structures de primo-accueil de l'ONA. Le LFR a en outre présenté ses idées en vue d'une meilleure prise en charge des	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			International Luxembourg		demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant notamment les volets de l'hébergement, de la formation et de l'accès au marché de l'emploi.	
Max HAHN	18.12.2023	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Mme Dzoen Bebic, chargée de mission FEDAS; Mme Manou Flamang, chargée de mission FEDAS; M. Thomas Lentz, secrétaire général FEDAS; M. Christof Müller, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »); M. Raoul Schaaf, administrateur FEDAS (coordinateur de la plateforme « Cohésion Sociale »); Mme Lynn Wolff, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »)	Nom : FEDAS Luxembourg - Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl Entité juridique : asbl Siège social : 4, rue Joseph Felten L-1508 Howald Numéro immatriculation RCS : RCS Luxembourg F5379	FEDAS a présenté ses propositions en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant les volets suivants : - Hébergement en dehors des structures étatiques ; - Prise en charge des problèmes de santé physique et mentale ; - Autonomisation et activation des personnes concernées, notamment par l'accès au marché de l'emploi.	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Finances</b>						
<b>Finances</b>						
Gilles ROTH	28.03.2024	Ministère des Finances	Danièle Wagener, présidente du Conseil d'administration Henri Grethen, membre du CA et président du comité Loterie Nationale Léon Losch, directeur de la Loterie Nationale Emile Lutgen, directeur de l'Oeuvre	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange J32	L'ordre du jour : 1) Présentation de l'Oeuvre et de la Loterie Nationale - Historique, missions, gouvernance, règles de fonctionnement - Principales réalisations, défis et ambitions, Stratégie 2030 2) Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal. 3) Échange ouvert	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives
Gilles ROTH	27.03.2024	Ministère des Finances	M. Fernand Ernster, Président; M. Carlo Thelen, Directeur Général; Mme Anne-Sophie Theissen, Director Légal & Tax; M. Steve Breier, Director, Head of Finance & IT	Chambre de Commerce du Luxembourg	Echange général sur différents sujets intéressant la Chambre de Commerce (digitalisation des administrations fiscales, développement de la place financière, budget de l'État).	/
Gilles ROTH	26.03.2024	Ministère des Finances	Patrick Kersten; Genna Elvin; Xavier Buck	Startups.lu - Luxembourg Startups Association asbl	1 - Inciter l'investissement privé dans les startups 2 - Disposer d'un cadre permettant un plan d'actionnariat pour startups	/
Gilles ROTH	25.03.2024	Ministère des Finances	Romain Hoffmann, président; Patrick Schnell, vice-président; Jean-Marc Zahlen, secrétaire général	Groupement Energies Mobilité Luxembourg (GEML) 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 Kirchberg	- Les alternatives à la délocalisation des ventes de carburants pour atteindre les objectifs climatiques 2030 dans	Projet de loi modifiant la loi modifiée du 10 février 2015 relative à l'organisation du



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				N° RCS: F5260	le secteur des transports: mécanisme de flexibilité, biocarburants, mobilité électrique - Impact de la nouvelle loi concernant le stockage obligatoire sur les coûts des fournisseurs	marché de produits pétroliers
Gilles ROTH	22.03.2024	Ministère des Finances	Marc GIORGETTI, Président groupement des entrepreneurs; Roland KUHN, Président de la fédération des entreprises de construction et de génie civil	Entreprise Félix Giorgetti Sàrl, 3, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg - entreprise générale de construction ; immatriculation LBR B38804 Kuhn Construction S.A., ZA John L. Mac Adam, L-1113 Luxembourg - entreprise générale de construction ; immatriculation LBR B28312	Tour de table sur la situation du secteur de la construction au Luxembourg et des problèmes avec l'application de la législation concernée.	/
Gilles ROTH	07.03.2024	Ministère des Finances	- Christian STRASSER, Président ACA; - Marc LAUER, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA; - Nicolas LIMBOURG, Vice-Président ACA et Président Commission Internationale Vie ACA; - Dirk BILLEMON, Président Commission Internationale Non-Vie ACA; - Réjean BESNER, Président Commission Réassurance ACA; - Marc HENGEN, Administrateur- Délégué, ACA; - Valérie TOLLET, Membre du Comité	ACA asbl 12, rue Erasme 1468-Luxembourg RCS Lux F13673	L'ACA plaide pour une approche plus progressive et proportionnée dans la proposition de règlement européen dit FIDA, dont le champs d'application est jugé trop large.	Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à un cadre pour l'accès aux données financières et modifiant les règlements (UE) no 1093/2010, (UE) no1094/2010, (UE) no 1095/2010 et (UE) 2022/2554





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			de Direction ACA; - Fabrice VOLKAERTS, Membre du Comité de Direction ACA			
Gilles ROTH	01.03.2024	Ministère des Finances	- Julie Becker, Membre du Comité Exécutif, Présidente et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA - et CEO de la Bourse de Luxembourg; - Frank Mausen, Membre du Comité Exécutif, Secrétaire et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA - et Associé chez Allen & Overy; - Holger von Keutz, Membre du Comité Exécutif, Trésorier et Membre du Conseil d'Administration de la LuxCMA - et Associé chez PwC Luxembourg; - Anja Taferner, Présidente du groupe de travail « Fiscalité » de la LuxCMA - et Directrice Exécutive Taxes chez EY Tax Advisory Services Luxembourg	LuxCMA - Luxembourg Capital Markets Association 6 rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg RCS Luxembourg F12205	- Présentation de la Luxembourg Capital Markets Association (LuxCMA) - Présentation du marché luxembourgeois et de son rôle dans l'environnement européen des sociétés de titrisation - Discussions concernant le cadre fiscal des sociétés de titrisation, compte tenu également du cadre juridique en vigueur dans d'autres juridictions européennes.	Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (LIR)
Gilles ROTH	01.03.2024	Ministère des Finances	Jean-François Terminaux, Président; Laurent de la Vaissière, Vice-Président; Céline Tarraube, Secrétaire générale	FINANCE & TECHNOLOGY LUXEMBOURG Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg F7436 Siège social : 7, rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg	FTL a exprimé ses craintes que le texte du projet de loi pourrait donner plus de visibilité aux prestataires critiques TIC, sous le règlement européen DORA, qu'aux PSF de support au Luxembourg.	Projet de loi portant : 1° transposition de la directive (UE) 2021/2118 du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2021 modifiant la directive 2009/103/CE concernant l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						véhicules automoteurs et le contrôle de l'obligation d'assurer cette responsabilité ; et 2° modification de : a) la loi modifiée du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs ; b) la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances ; c) la loi modifiée du 15 mars 2016 relative aux produits dérivés de gré à gré, aux contreparties centrales et aux référentiels centraux et modifiant différentes lois relatives aux services financiers
Gilles ROTH	26.02.2024	Ministère des Finances	Jean-Louis Zeien, président Fairtrade Lëtzebuerg (membre de l'Initiative pour un devoir de vigilance); Antoniya Argirova; Charles Muller	Fairtrade Lëtzebuerg 2a rue de la Gare 6910 Roodt-sur-Syre F-3652	Échange sur la Proposition de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937, y compris l'inclusion de certaines soparfis/holding au niveau du	DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					champ d'application de la CSDDD.	
Gilles ROTH	29.01.2024	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Jean-Michel Campanella, Président; Fabio Spirinelli, Membre	Association de défense des locataires de Luxembourg, association sans but lucratif	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	29.01.2024	Ministère des Finances	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paul Schonenberg, Chairman and CEO of the American Chamber of Commerce in Luxembourg a.s.b.l. (Amcham);</li><li>• Angela Nickel, Amcham, EXCO Member, Vice-Chair;</li><li>• Alain Lam, Amcham, EXCO Member, Vice-Chair</li></ul>	American Chamber of Commerce in Luxembourg a.s.b.l. (Amcham)	Echange de vues sur la compétitivité du Luxembourg et le secteur du logement. AmCham préconise une réduction du taux de l'impôt sur les sociétés pour le ramener au minimum de la moyenne de l'OCDE. L'AmCham souhaite également voire l'instauration d'un cadre propice permettant à des a.s.b.l. luxembourgeoises de développer et gérer des projets de logement dites « micro-housing » subventionnés par le gouvernement pour les jeunes professionnels célibataires.	/
Gilles ROTH	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madureira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs			
Gilles ROTH	22.01.2024	Ministère des Finances	Jean-Marc Goy (Président); Serge Weyland (Directeur Général); Emmanuel Gutton (Directeur Général Adjoint)	Association Luxembourgeoise de l'industrie des Fonds d'Investissement (ALFI) 12 rue Erasme, L-1468 Luxembourg, RCS: F4428	Echange sur les priorités de l'Association Luxembourgeoise de l'industrie des Fonds d'investissement et le secteur de la gestion d'actifs au Luxembourg. L'ALFI a notamment abordé une exemption potentielle de la taxe d'abonnement pour les fonds ETF gérés activement.	Loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif
Gilles ROTH	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	12.01.2024	Ministère des Finances	Guy Hoffmann, Président; Jerry Grbic, CEO	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL) 12, rue Erasme L-1468 Luxembourg RCS: F352	Echange de vues sur la situation du secteur bancaire au Luxembourg, l'accès au talents et la situation sur le marché du logement. L'ABBL a souligné l'importance pour le secteur d'attirer une main d'oeuvre hautement qualifiée, notamment via un régime fiscal attractif pour expatriés.	Loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
Gilles ROTH	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Gilles ROTH	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale</b>						
<b>Santé</b>						
Martine DEPREZ	06.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Lionel FERBER (président); Marion Pierre THILL (vice-président); Jil Alexandra MICHELS (vice-présidente); Lena HEISTER (conseillère)	Dénomination : Confédération Hair Beauty and Tattoo Guild Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg RCS : F11909	Les membres de la Confédération souhaiteraient des modifications réglementaires pour améliorer le cadre lié à la formation aux règles d'hygiène des professionnels de l'esthétique et du tatouage.  Ils ont également rappelé le fait qu'il n'est pas indispensable que les tatoueurs aient une obligation de porter des gants stériles, ce qui est en revanche le cas des tatoueurs-perceurs. Cette modification est en cours dans le cadre de l'APRGD portant modification du règlement grand-ducal modifié du 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée du 24 mai 2018 sur les conditions d'hygiène et de salubrité relatives à la pratique des techniques de tatouage par effraction cutanée, du perçage, du branding, cutting, ainsi que du bronzage UV.	Au fil de la réunion, a été évoquée la modification en cours du règlement grand-ducal modifié du 9 novembre 2018 portant exécution de la loi modifiée précitée du 24 mai 2018.  Dans le même temps, a été évoqué le projet futur de modification de la loi du 24 mai 2018 afin d'adapter les règles de formation et obligations des tatoueurs aux besoins du terrain.
Martine DEPREZ	04.06.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1,	Dr. Dominik DOERR , directeur général du CMP; Frédéric HENCKS, radiologue et	Dénomination : CMP – Centre médical Potaschberg Raison sociale : groupement d'	Des explications sont fournies concernant les difficultés et potentialités d'exploitation du	Loi du 8 mars 2018 relative aux établissements



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	directeur adjoint du CMP; Jeanne FELTGEN, conseillère juridique; Ferdinand STEFFEN, entrepreneur; François PEUSCH, conseil économique; Ralf RISCHNER, conseil économique	intérêt économique Siège sociale : 13 rue de Flaxweiler, L-6776 Grevemacher RCS : C154	Centre Médical Potaschbiert et de l'antenne du service d'imagerie médical du CHL. Une demande de modifier la loi hospitalière afin de prévoir une flexibilité accrue pour autoriser et financer les plateaux médico techniques en extrahospitalier. Une demande de pouvoir organiser une activité de prévention a été thématifiée.	hospitaliers et à la planification hospitalière, et portant modification : 1. du Code de la sécurité sociale ; 2. de la loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la Direction de la santé ; 3. de la loi modifiée du 16 juillet 1984 relative aux laboratoires d'analyses médicales ; 4. de la loi du 19 décembre 2003 portant création de l'établissement public « Centre national de rééducation fonctionnelle et de réadaptation » ; 5. de la loi du 7 août 2012 portant création de l'établissement public « Laboratoire national de santé » ; 6. de la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient ; 7. de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État.
Martine DEPREZ	17.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dr René DONDELINGER</li><li>• Dr Carine FEDERSPIEL</li><li>• Dr Ana SANCHEZ</li><li>• Dr Jean SERVAIS</li><li>• Dr Karim MOULLA</li><li>• Dr Vincent MAURON</li></ul>	Dénomination : SMLGG - Société Médicale Luxembourgeoise de Gériatrie et de Gérontologie Raison sociale : Asbl Siège sociale : 30 rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg	Échange concernant l'activité hospitalière et extrahospitalière des médecins gériatres, l'évolution du nombre de lits et le cadre de financement des activités médicales. Alors que le nombre de lits autorisables a été adapté par la loi du 22 décembre 2023 portant modification de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière en vue d'autoriser l'État à participer au financement des gardes et astreintes des médecins hospitaliers dans les centres hospitaliers et les établissements hospitaliers spécialisés, il revient aux organismes gestionnaire d'introduire des demandes d'exploitation des lits additionnels par site hospitalier. Il a été thématiqué la situation de négociation de tarifs médicaux améliorés dans le cadre des travaux de la commission de	Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière Code de la sécurité sociale





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					nomenclature.	
Martine DEPREZ	17.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alexa Ballmann, Vice-Présidente, Fédération des artisans</li> <li>• Tun Di Bari, Vice-Président, Fédération des artisans</li> <li>• Romain Schmit, Secrétaire général, Fédération des artisans</li> <li>• Guy Lejeune, représentant de la Section des Audioprothésistes (Confédération des Métiers de la Santé)</li> <li>• Steffen Schuh, représentant de la Section des Orthopédistes-Cordonniers-Bandagistes et Cordonniers-Réparateurs (Confédération des Métiers de la Santé)</li> <li>• Amir Grumberg, conseiller Fédération des artisans</li> </ul>	<p>Dénomination : Fédération des artisans Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg N°Registre : F161</p> <p>Dénomination : Confédération des Métiers de la Santé Raison sociale : Asbl Siège sociale : 2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg N°Registre : F12571</p>	<p>Statut de l'indépendant : Les non-salariés sont traités différemment des salariés. Ils n'ont pas été éligible pour toucher des aides. Les artisans sont les seuls pour qui le chômage partiel n'existe pas. La FDA demande un traitement égalitaire.</p> <p>L'absentéisme au travail (évolution et lutte contre l'absentéisme) : Un contrôle plus strict des certificats de maladie s'impose. Un système de bonus-malus pour les jours de congé pourrait être introduit.</p> <p>La sécurité et la santé au travail (La médecine du travail / La formation continue en matière de SST / Cohabitation difficile ITM – AAA) : La FDA se plaint du fait que l'assurance accident impose des pénalités lorsque les consignes de sécurité ne sont pas respectées dans le cas d'un accident. La FDA demande au CCSS d'échelonner le paiement des cotisations pour le secteur de la construction afin d'éviter un recouvrement</p>	Code de la sécurité sociale Statuts de la Caisse nationale de santé

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>forcé.</p> <p>Métiers de santé (prise en charge des dispositifs de correction auditive : La Fédération des artisans demande que la procédure de prise en charge des appareils auditifs soit simplifiée.</p> <p>Métiers de santé (Orhopédistes-Cordonniers-Bandagistes et Cordonniers-Réparateurs) : Manque flagrant de personnel pour les OCBR. Pour les années 2022 à 2024, il n'y a pas de stagiaires au Luxembourg. Le tarif pour les positions P6 doit être adapté.</p>	
Martine DEPREZ	15.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Philippe TURK, président FHL</li> <li>• M. Sylvain VITALI, secrétaire général FHL</li> <li>• Dr Martine GOERGEN, directeur général CHL</li> <li>• Dr Marc BERNARD, directeur général HRS</li> <li>• Dr René METZ, directeur général CHEM</li> <li>• Dr Paul WIRTGEN, directeur général CHdN</li> </ul>	<p>Dénomination : FHL – Fédération des hôpitaux luxembourgeois</p> <p>Raison sociale : S.A</p> <p>Siège sociale : 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange</p> <p>No RCS : F1544</p>	<p>Les représentants de la FHL ont présenté le projet de mutualisation des services de stérilisations. Un financement d'une structure commune (envergure estimée à € 70 mio ) sera envisagé dans le cadre de l'article 16 de la loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière.</p> <p>Dans le cadre du projet de loi créant l'établissement public CNAL la mise en œuvre d'un</p>	Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière



## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					hall logistique et les flux logistiques y afférents pourront être mutualisés. Il pourrait être opportun d'adapter le PL CNAL le moment venu.	
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Guigitte SCHOLTES-LENNERS, Présidente; Dr Yolande WAGENER; Dr Lucien NICOLAY; Me Jean-Paul NOESEN; Monique RODESCH	Dénomination : Ligue Medico-Sociale (Ligue luxembourgeoise de prévention et d'action médico-sociales) (LMS) Raison sociale : Etablissement public Siège sociale : 21-23 rue Henri VII, L-1725 Luxembourg RCS : J12	<ul style="list-style-type: none"><li>• Problème d'atteindre les bénéficiaires en SPSE (Service Promotion de la Santé de l'Enfant) parce que les adresses ne sont plus envoyées par les services de naissances pour cause de protection des données. Pour le moment les communes envoient des invitations aux familles avec nouveau-nés. Les familles les plus en besoin tombent souvent à travers les mailles du filet, ne cherchent pas toujours les informations ou ne trouvent pas le chemin.</li><li>• Consultations diététiques : si un problème est constaté (ex. BMI trop élevé) lors des bilans de santé, les familles reçoivent une lettre avec une recommandation de se rendre chez une diététicienne. Les dépliants de l'LMS sont inclus et la consultation est gratuite.</li><li>• Tuberculose : LMS a pour mission la lutte contre la tuberculose et demande de</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 19 mars 1910 conférant la personnalité civile à la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales</li><li>• Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique</li><li>• Loi modifiée du 1er août 2018 sur la déclaration obligatoire de certaines maladies dans le cadre de la protection de la santé publique</li><li>• Règlement grand-ducal modifié du 15 février 2019 portant énumération des maladies sujettes à déclaration obligatoire</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>garder cette mission. Si des parcours sont mis en place en parallèle (Direction de la Santé – Service de la Santé des Réfugiés), les patients ne sont plus correctement répertoriés. Un groupe de travail officiel avec la Direction de la Santé – Inspection Sanitaire a été mis en place pour améliorer le flux d'informations et la collaboration.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Santé scolaire : Collaborations et synergies entre acteurs pas encore assez établies, programme santé pour les enfants et jeunes manque.</li><li>• Consultations pour fumeurs : augmentation de la demande dû à un remboursement des patchs par LMS</li><li>• PAI (projet d'accueil individualisé) : presque 6% des élèves sont concernés.</li></ul>	
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Réginald DECRAENE, président; Robert HENKINET, membre du Board	Dénomination : IML – Innovative Medicines for Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg RCS : F8922	Selon IML uniquement une partie des médicaments innovants approuvés en Europe sont disponibles pour ses patients luxembourgeois.  Il faut donc: o Simplifier la procédure de fixation du prix en admettant la	Code de la sécurité sociale Code de la santé Règlement grand-ducal portant fixation du prix des médicaments Projet de loi sur l'agence des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>fixation des prix sur base des prix belges approuvés et non commercialisés. o Création d'une liste unique/Base de données pour les médicaments autorisés au Luxembourg avec un lien direct à la fixation des prix et à l'E-prescription.</p> <p>Selon l'IML le Luxembourg a besoin d'une législation claire au niveau MNP (medical need, compassionate use) afin que l'industrie et les professionnels de santé aient un cadre légal auquel se conformer pour soigner mieux et plus vite les patients.</p> <p>Le portfolio de l'industrie pharmaceutique est axé de plus en plus sur les thérapies innovantes et disruptives en terme d'accès et de régulation (Cell &amp; Gene Therapy, combi pharma &amp; tech, Radiopharmaceuticals). Il faudra adapter le cadre légal afin de permettre aux patients de bénéficier de manière rapide de ces thérapies innovantes.</p>	médicaments
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1,	Chantal KELLER, présidente de Blëtz a.s.b.l.; Laura MAY, avocate et secrétaire du	Dénomination : Blëtz – Association luxembourgeoise	- Récolte de données au Luxembourg : pas de données pour le registre RES-Q, le	- Code de la sécurité sociale - Loi modifiée du 8



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	comité Blëtz a.s.b.l.; Anne BRIMAIRE-HOFFMANN, professeur de géographie et membre du comité Blëtz a.s.b.l.; Dr Monique REIFF, neurologue au Centre Hospitalier du Luxembourg (CHL); Dr René METZ, neurologue et directeur à l'hôpital Centre Emile Mayrisch (CHEM); Dr Michael HOFFMANN, neurologue au centre hospitalier du nord (CHdN); Prof. Dr. Claude BRAUN, direction médicale à l'hôpital Kirchberg (HRS); Pierre PLUMER, directeur général au centre Mondorf (Domaine Thermal)	des concernés d'un accident vasculaire cérébral Raison sociale : asbl Siège sociale : 68 rue du Château, L-3217 Bettembourg RCS : F9417	REgistry of Stroke Care Quality développé sous la European Stroke Organisation (ESO) afin d'aider les médecins à monitorer et à améliorer la qualité des soins lors d'un AVC. - Projet de mise en place « Lotse » dans 4 grand hôpitaux – demande de financement pour 2025.	septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Anja Di Bartolomeo – Présidente d'ALAN Maladies Rares Luxembourg; Daniel Theisen - Directeur d'ALAN Maladies Rares Luxembourg; Gwennaëlle Crohin – Chargée de direction adjointe – Chef du service de consultation psycho-social d'ALAN Maladies Rares Luxembourg	Dénomination : ALAN – Maladie rares Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 12 rue de Londres ; L-8223 Mamer RCS : F2242	- Service de consultation psychosocial : demandes de soutien en hausse, demande de soutien du M3S. - Parcours psycho-social et socio-administratif compliqué, beaucoup de paperasse, différents services au Luxembourg et en international. - Liste d'attente de 6 mois si pas d'urgence - Absence de registre des maladies rares au Luxembourg, mais prévu dans accords de coalition - Losch Centre for Rare Childhood Diseases – future	- Projet de loi congé pour raisons familiales - Code de la sécurité sociale - Loi modifiée du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					centre d'excellence de recherche visant à améliorer le diagnostic et la prise en charge des enfants touchés par des maladies rares – projet bloqué au niveau du LNS - Souhait de développer un statut ALD (affections longue durée) - Demande de mettre à jour la convention – service national de support psycho-social - Souhait de rediscuter le congé pour raison familiale. Une prochaine réunion a été fixée.	
Martine DEPREZ	07.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale  1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Carole BAUER, présidente; Margot HEIRENDT, directrice	Dénomination : Fondation Cancer Raison sociale : fondation Siège sociale : 209 rte d'Arlon, L-1150 Luxembourg RCS : G25	Sujets à discussion : <ul style="list-style-type: none"><li>• Remboursement médicaments – demande de prise en charge à 100% de tous les médicaments dans le traitement du cancer</li><li>• Reprise progressive du travail – demande que la reprise progressive du travail ne soit pas imputée à 100% sur le congé de maladie</li><li>• Taxi et ambulance – demande de prise en charge de 100% pour personnes atteintes d'un cancer</li><li>• Autorisation de sortie –</li></ul>	Projet de loi n°8180 fixant les conditions relatives à l'organisation des transports sanitaires terrestres non urgents, Code de la sécurité sociale, statuts de la Caisse nationale de santé

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>demande de plus de flexibilité pendant les congés de maladie pour les personnes atteintes d'un cancer</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Congé parental et maladie – éviter la perte du droit au congé parental en cas de maladie grave pendant le congé parental</li> <li>• Prise en charge des consultations onco-diététiques - demande de pouvoir dispenser les consultations onco-diététiques prévues dans la nomenclature (modification des statuts de la CNS) pour les personnes atteintes d'un cancer</li> </ul>	
Martine DEPREZ	06.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cils Carole, Buergermeschtesch vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Schmit Frank, Schäffen vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Roeder Marc, Schäffen vun der Gemeng Tandel</li> <li>• Mergen Patrick, Buergermeschter vun der Gemeng Bettenduerf</li> <li>• Kurtisi Lucien, Schäffen vun der Gemeng Bettenduerf</li> <li>• Dernelen Andy, Schäffen vun der Gemeng Bettenduerf</li> </ul>	<p>Commune de Tandel 6, Hauptstrooss L-9350 Bastendorf</p> <p>Commune de Bettendorf 1, Rue Neuve L-9353 Bettendorf</p>	Discussion relative à l'implémentation d'une nouvelle concession de pharmacie sur le territoire de la commune de Tandel respectivement de celui de la commune de Bettendorf.	Loi modifiée du 4 juillet 1973 concernant le régime de la pharmacie Règlement grand-ducal modifié du 27 mai 1997 relatif à l'octroi des concessions de pharmacie
Martine DEPREZ	03.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1,	Anna-Cristina Alborino (Presidente); Laure Baumann (Vice-Presidente); Yolande Klein;	Dénomination : ALSF - Association luxembourgeoises des sages-femmes	- Propositions de l'ALSF afin de permettre aux sage-femmes d'exercer leur profession de façon	- Loi du 29 juin 2023 portant modification de la loi du 26 mars 1992



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Sheila Schmit; Nicole Weber	Raison sociale : asbl Siège sociale : 12 rue des Champs, L-8218 Mamer RCS : F3701	efficace et de manière autonome dont : o Compléter la loi du 29 juin 2023 par tous les examens recommandés et nécessaires à la surveillance de la grossesse normale o Prise en charge par la CNS des consultations SF en périodes postnatale et d' allaitement o Adapter le Code du travail et les statuts CNS afin que les certificats de grossesse et d' allaitement établis par les SF soient acceptés par les employeurs et les instances	sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé - Code du travail - Code de la sécurité sociale - Statuts de la CNS
Martine DEPREZ	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Duarte Peralta Cid; Navega de Oliveira Suéli; Pinto Martins Rafaël; Boltz Gerald; Bonfanti Anne; Huther Christopher; Hohnadel Christine	Dénomination : Association des préparateurs en pharmacie du Luxembourg Raison sociale : asbl Siège sociale : 4, rue Ernest Barblé L-1210 Luxembourg RCS : F12896	L'Association des préparateurs en pharmacie du Luxembourg (APPL) demande que la profession de préparateur en pharmacie soit réglementée comme profession de santé.	Loi du 29 juin 2023 portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.
Martine DEPREZ	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Yoon Penning; Benjamin Kinn; Sophie Diederich; Pitt Bach; Daniel Grün	Dénomination : Association Luxembourgeoise des Médecins en Voie de Spécialisation (ALMEVS) Raison sociale : asbl Siège sociale : 2, avenue de l'Université, L-4365 Esch/Alzette RCS : F13076	Revendication de l'ALMEVS en collaboration avec l'OGBL tendant à mettre en place un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation. Ce nouveau statut est destiné à garantir des conditions de travail et de	Dans le cadre des discussions relatives à la demande d'implémentation d'un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation des modifications au



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					rémunération uniformes pour tous les médecins en voie de spécialisation effectuant un stage sur le territoire luxembourgeois.	niveau les textes suivants ont été abordés : loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice de la profession de médecin, médecin-dentiste et médecin vétérinaire, Code du travail, loi modifiée du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université du Luxembourg
Martine DEPREZ	17.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale 1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Guillaume STEICHEN, Secrétaire Général AMMD; Dr Alain Schmit, Président AMMD; Dr Carlo Ahlborn, Président du CMD Vice-Président et Trésorier AMMD; Dr Philippe Marx, Vice-Président du CMD; Dr Peggy Peffer, Trésorière du CMD; Dr Pol Rosch, Secrétaire du CMD	Dénomination : Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS:F1106  Dénomination : Cercle des médecins dentistes du Grand-Duché de Luxembourg (CMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS:F7516	Les représentants de la AMMD ont présenté les principaux défis rencontrés par les dentistes au Luxembourg. Notamment, la discussion a porté sur les coûts d'installation, le conventionnement obligatoire et automatique, la nomenclature et le service médico-dentaire d'urgence.	Code de la sécurité sociale Règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins-dentistes pris en charge par l'assurance maladie
Martine DEPREZ	28.03.2024	Ministère de la Santé et de la	Patrick Obertin, Président; Christine Schmit, Secrétaire générale	Dénomination : Association luxembourgeoise des	L'ALK : - propose une campagne de	Loi du 29 juin 2023 portant modification de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	de l'ALK	kinésithérapeutes (ALK) Raison sociale : asbl Siège sociale : 76 rue d'Eich, L- 1460 Luxembourg RCS : F4048	sensibilisation et d'information auprès des médecins- prescripteur concernant la prise en charge du kinésithérapeute par rapport aux pathologies lourdes - souhaite participer au projet réforme de l'exercice de leur profession (volet « kinésithérapie-sport à inclure dans leurs attributions)	la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.
Martine DEPREZ	28.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Jean Bofferding, président; Caroline Peters, secrétaire; Chris Zenner, membre du comité, représentant de l'ALDO au sein du CSCPS; Michel Van Espen, vice-président	Dénomination : Association luxembourgeoise des Ostéopathes (ALDO) Raison sociale : asbl Siège social : 1 rue des Capucines, L-8043 Strassen RCS : F256	Position ALDO : - L'ostéopathe est une profession de santé de 1ère ligne, l'ostéopathe devrait par conséquence pouvoir travailler sans prescription médicale - La profession d'ostéopathe est actuellement une profession de santé réglementée : l'ALDO demande à ce que ceci soit changé et que cette profession soit réglementée au même niveau que les professions médicales ou les psychothérapeutes - La réglementation actuellement en vigueur ne permet pas à l'ostéopathe d'exercer son métier selon les règles de l'art. - Il n'existe actuellement pas de nomenclature ostéopathe. L'ALDO signale que certains	Loi du 29 juin 2023 portant modification de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					ostéopathes qui disposent d'une autorisation d'exercice comme kinésithérapeute et d'un code prestataire kinésithérapeute, facturent sous le code kiné afin que leurs patients puissent être remboursés.	
Martine DEPREZ	26.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Christa BRÖMMEL, coordinatrice; Mme Camille SOUDEYNS, chargée de projets; Mme Christelle MAISONNEUVE, assistante administrative	Dénomination : Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle (CESAS) Siège social : 8 rue de la Fonderie, L-1531 Luxembourg	Discussions sur la forme juridique du CESAS	Avant-projet de loi portant création d'un établissement public dénommé "Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle"
Martine DEPREZ	22.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Alain de Bourcy, Président; Danielle Becker-Bauer, Vice-Présidente; Claude Hostert-Pfeiffer, Administratrice; Isabelle Lamesch, Administratrice; Yves Mischo, Administrateur; Katia Scombussolo, Fédération Manager	Dénomination : Syndicat des pharmaciens Raison sociale : asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi, L-1615 Luxembourg RCS: F5706	Revendications du SPL : 1. Extension des attributions du pharmacien 2. Nomenclature pour « services de soins pharmaceutiques et services associés » 3. Code CNS individuel pour chaque pharmacien exerçant en officine 4. Remboursement par la CNS de la blistérisation en soins à domicile 5. Augmentation de l'indemnité de garde 6. Indemnisation de l'organisation des gardes	Code de la Sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					7. Indexation des honoraires des pharmaciens 8. Résolution de la problématique des prix des médicaments (marge) 9. Information sur la demande de renseignement auprès de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines concernant le taux de TVA applicable pour les différents services 10. Demande de réduction de l'abattement revendiqué par la CNS 11. Information sur la problématique des aides financières du ministère de l'Economie qui sont seulement applicables aux détenteurs d'une autorisation d'établissement 12. Demande d'une aide financière pour la première reprise d'une concession de pharmacie	
Martine DEPREZ	18.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Jean-Paul SCHWARTZ, AMMD; Dr Guillaume STEICHEN, AMMD; Dr Alain Schmit, AMMD; Mme Sandra FABER, AMMD; M. Alain DICHTER, COPAS	Dénomination ; Association des médecins et médecins dentistes (AMMD) Raison sociale : asbl Siège sociale : 29 rue de Vianden, L-2680 Luxembourg RCS: F1106	Structures d'hébergement comité d'évaluation Les chiffres relatifs au nombre d'interventions des médecins assurant la garde dans les structures d'hébergement pour personnes âgées ont été présentés. Pour permettre aux	Règlement grand-ducal modifié du 17 novembre 2020 fixant la liste des médicaments prévue à l'article 4, paragraphe 2, de la loi modifiée du 25 novembre 1975



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange RCS: F1437	médecins une meilleure prise en charge des patients en termes de médication, une adaptation de la liste des médicaments disponibles dans les dépôts de médicaments et fixée par règlement grand-ducal modifié du 17 novembre 2020 fixant la liste des médicaments prévue à l'article 4, paragraphe 2, de la loi modifiée du 25 novembre 1975 concernant la délivrance au public des médicaments.	concernant la délivrance au public des médicaments.
Martine DEPREZ	18.03.2024	Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture	André Steinmetz, Cannad'Our Sàrl; Norbert Eilenbecker, Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c.; Camille Eilenbecker, Cannad'Our Sàrl; Serge Schneider, LNS - Laboratoire National de Santé	Cannad'Our Sàrl 2 Am Eck . L-9757 Kalborn B175187  LNS Laboratoire National de Santé 1, rue Louis Rech. L-3555 Dudelange Etablissement public (J49)  Exploitation agricole Eilenbecker et Ourdaller S.c. 2 Am Eck. L-9757 Kalborn B153821 Norbert Eilenbecker Sàrl ; B94806 Ourdaller S.c	Points discutés sous la compétence du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture : 1) Taux de THC permis dans l'huile de chanvre utilisée pour l'alimentation humaine. 2) Utilisation des fleurs de chanvre ou extraits de cannabis comme aliment.  Points discutés sous la compétence du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale : Perspectives d'avenir de la société Cannad'Our, de la culture de cannabis en général et plus particulièrement celle à des fins médicales	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement (UE) 2023/915 de la Commission du 25 avril 2023 concernant les teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires et abrogeant le règlement (CE) no 1881/2006</li><li>• Règlement (UE) 2022/1393 de la Commission du 11 août 2022 modifiant le règlement (CE) no 1881/2006 en ce qui concerne les teneurs maximales en delta-9-</li></ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						tétrahydrocannabinol (A9-THC) dans le chanvre (graines de chanvre) et ses produits dérivés • Règlement (UE) 2015/2283 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif aux nouveaux aliments • Loi du 20 juillet 2018 modifiant la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie, entrée en vigueur le 5 août 2018
Martine DEPREZ	15.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Collège vétérinaire : Dr Josiane GASPARD, présidente; M. Jacob VEDDER, vice-président; Dr Linda WEILAND, secrétaire; Mme Françoise SCHROEDER, juriste  AMVL (Association des médecins vétérinaires du Grand-Duché de Luxembourg) : Dr Jean SCHOOS, président AMVL; Dr Simone MOUSEL, présidente LAK; Dr Malou BLASEN, représentante LAK;	Dénomination : Collège vétérinaire Siège social : 2, rue Thomas Edison L-1445 Strassen	1° Le Collège vétérinaire demande une modification de la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire, en vue de compléter le cadre légal avec des dispositions sur les infrastructures et équipements requis en vue de l'ouverture d'une clinique vétérinaire et des	- Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire - Loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire - Règlement grand-ducal du 1er



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Dr Luc CATEL, président LGP; Mme Jeanne WIRTZ, représentante ALVH  ALVA (Administration des services vétérinaires) Dr Félix WILDSCHUTZ, directeur		centres de cas référés. 2° Le CV demande la création de la profession d'assistant vétérinaire et une adaptation de la loi sur le collège vétérinaire. 3° Le CV demande que les prochaines élections prévues puissent avoir lieu sous forme électronique et que le règlement grand-ducal du 1 <sup>er</sup> novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire sera adapté en vue de permettre le vote électronique.	novembre 2003 relatif aux élections des membres du Collège vétérinaire
Martine DEPREZ	14.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marc Fischbach, président;</li><li>• Martine Ewerard, secrétaire générale faisant fonction;</li><li>• Alain Dichter;</li><li>• Isabelle Hein;</li><li>• Benoît Holzem;</li><li>• Christophe Lesuisse</li></ul>	Dénomination : COPAS Raison sociale : asbl Siège social : rue de Turi, L-3378 Livange N° Registre de commerce : F1437	LES PROFESSIONS DE SANTE : La COPAS 8 plaidé pour la mise en place de passerelles pour les aidessoignants ainsi que la création entre les aides-soignants et les infirmiers, à savoir les techniciens en soins. FINANCEMENT DES STAGES : Le financement des stagiaires dans le secteur extrahospitalier a été réglé au niveau de la loi budgétaire 2024. CONVENTIONS COLLECTIVES ras/fhl : La COPAS revendique un alignement des salaires/rémunérations entre le secteur hospitalier et extrahospitalier voire l'adoption	e.a. la loi modifiée de 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé, la loi budgétaire 2024 et la loi budgétaire 2025



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>d'une enveloppe. COMPENSATION SOUS-FINANCEMENT MIX DE QUALIFICATION LIX DE CONVENTIONS COLLECTIVES RAS/FHL : Dans la mesure où pour la COPAS les valeurs monétaires qui leur sont applicables se basent sur des normes de qualifications inadaptées à la réalité, la COPAS souhaite voir compenser dans le cadre du budget 2024 le déficit engendré pour les prestataires. COMPENSATION MANQUE A GAGNER COVID : La COPAS critique la méthodologie employée pour calculer les compensations pour les pertes des activités des foyers de jours en raison de la pandémie de la Covid- 19 et souhaite que les « chaises vides » soient compensées.</p>	
Martine DEPREZ	13.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	<p>Dr Robert WAGENER, président - Collège médical; Dr David HECK, secrétaire général; Mme Valérie BESCH, juriste; Dr Claude MOUSEL, vice-président; M. Camille GROOS, 2e vice-président et trésorier; Dr Fernand PAULY, 2e vice-président; Dr Pit BUCHLER, président honoraire</p>	Collège médical 2, rue Albert 1er L-1117 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical</li> <li>- Professionnels ayant un droit d'exercice au Luxembourg, mais sanctionnés à l'étranger: Le droit luxembourgeois pourrait être révisé.</li> <li>-Divergences d'interprétation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Loi modifiée du 8 juin 1999 relative au Collège médical ;</li> <li>-Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>dans plusieurs dossiers de demande d'autorisation d'exercice (surtout médecins-dentistes) et la question des stages d'adaptation : Problème de la reconnaissance des diplômes dans le cadre de la Directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles. Le ministère thématise ces cas au niveau de l'Union européenne. Une révision du cadre légal applicable sera engagée.</p> <p>- Projet de loi sur l'exercice de la médecine sous forme de société.</p>	<p>reconnaissance des qualifications professionnelles ; -Loi modifiée du 28 octobre 2016 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ; -Loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, de médecin-dentiste et de médecin-vétérinaire ; -Loi modifiée du 21 novembre 1980 portant organisation de la « Direction de la santé » ; -Projet de loi n°8013 portant modification : 1° de la loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice des professions de médecin, médecin-dentiste et de médecin vétérinaire ; 2° de la loi modifiée du 26 mars 1992 sur l'exercice et la revalorisation de certaines professions de santé ; 3° de la loi</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						modifiée du 14 juillet 2015 portant création de la profession de psychothérapeute (retiré) ; -Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière ; -Règlement grand-ducal modifié du 15 décembre 1992 relatif à la mise sur le marché des médicaments.
Martine DEPREZ	11.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	M. Alain Elemquies; M. Christophe Mignani	Société Devmed 9, rue Large L-1917 Luxembourg No RCS: B232878	Echange concernant les dispositions de la loi modifiée du 8 mars 2018 concernant les établissements hospitaliers et la planification hospitalière. Il a été rappelé aux investisseurs souhaitant exploiter le plateau d'imagerie médicale par la voie de Hygie Imagerie Esch que la prise en charge de patients pour des examens de CT Scan et de mammographie n'est pas permise comme les conditions de la loi du 29 juillet 2023 y afférente ne sont pas respectées. Les responsables de Hygie ont	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					demandé si la loi susmentionnée du 29 juillet 2023 serait abrogée.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   26 rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg	Christian Stresser, Président ACA; Marc Lauer, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA; Nicolas Limbourg, Vice-Président ACA et Président de la Commission Internationale Vie; Marc Hengen, Administrateur-Délégué, ACA; Valérie Tollet, Membre du Comité de Direction, ACA; Fabrice Volkaerts, Directeur des Opérations, ACA	Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. 12, rue Erasme L-1468-Luxembourg No RCS: F13673  ACA Santé a.s.b.l. 12, rue Erasme L -1468 Luxembourg No RCS: F13482	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation du secteur d'assurances luxembourgeois</li><li>• Level playing field entre les assureurs et mutuelles : les représentants du secteur des assurances demandent à ce que les mutuelles et les assureurs soient à pied d'égalité en ce qui concerne le cadre légal et surtout l'application de cadre.</li></ul> Ils soulignent que les assureurs ne contestent pas l'existence des mutuelles tombant dans le champ d'application de la loi modifiée du 1er août 2019 concernant les mutuelles, mais que certaines de ces mutuelles exercent - selon leur analyse - des activités accessoires excédant ce cadre légal en empiétant sur le champ d'application d'autres secteurs. <ul style="list-style-type: none"><li>• Digitalisation de la l'assurance maladie (CNS) et assureurs « santé » : les représentants du secteur des assurances demandent à ce que les échanges digitaux concernant la prise en charge par la CNS</li></ul>	Loi modifiée du 1er août 2019 concernant les mutuelles



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					puissent avoir lieu pour accélérer le paiement des prestations complémentaires à charge des assureurs. Ceci faciliterait le travail des assureurs et apporterait une réelle plus-value et simplification pour les personnes assurées. • Assurance pension : Les représentants du secteur des assurances souhaitent participer aux discussions relatives à la soutenabilité du système des pensions et seraient disposées à présenter leurs solutions actuelles en matière de régime complémentaire de pension en vue de leur évolution.	
Martine DEPREZ	05.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Silvana ANTUNES-XAVIER, Présidente - Conseil supérieur de certaines professions de santé; M. Sergio DA CONCEICAO, Vice-Président - Conseil supérieur de certaines professions de santé; M. Oliver KOCH, Secrétaire Général - Conseil supérieur de certaines professions de santé	CSCPS - Conseil supérieur de certaines professions de santé 2, rue Thomas Edison L-1445 Strassen	- Projet de réforme du CSCPS - Réforme des attributions des professions de santé - Registre des professions de santé et autorisations d'exercer : le CSCPS est informé que le projet de réforme du registre avance comme prévu et que les délais d'émission des autorisations d'exercer ont été diminués à 2 semaines.	/
Martine DEPREZ	05.03.2024	Ministère de la Santé et de la	Dr Philippe Turk - Président FHL; Dr René Metz - Directeur Général	FHL - Fédération des hôpitaux luxembourgeois	Échange concernant les principes de création de	/



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
		Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	CHEM - Vice-Président FHL; M. Sylvain Vitali - Secrétaire Général FHL; Dr Marc Berna - Directeur général HRS; Mme Sandra Thein - Directrice général adjointe HRS; Dr Paul Wirtgen - Directeur général CHdN; M. Daniel Cardao - Directeur administratif et financier CHEM; Dr Martine Goergen - Directrice générale CHL; M. Paul Meyers - Directeur administratif et financier CHL; M. Gregory Gaudillot - Pharmacien gérant CHL	5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange No RCS:F1544	l'établissement public CNAL - Centrale nationale d'achat et de logistique visant à mutualiser les volets achats et logistique de la FHL au bénéfice des établissements hospitaliers ; discussion concernant la mutualisation éventuelle du volet stérilisation d'instruments chirurgicaux. Vision 2030 ainsi que les priorités retenues dans le programme gouvernemental; discussion concernant le volet valorisation des ressources humaines et indemnisation des stages.	
Martine DEPREZ	23.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	M. René PIZZAFERRI, président - Patiente Verriedung Mme Tina KOCH, membre du Conseil d'administration - Patiente Verriedung M. Roland KOLBER, membre du Conseil d'administration - Patiente Verriedung Mme Romance SCHEUER, membre du Conseil d'administration - Patiente Verriedung Mme Michèle WENNMACHER, chargée de direction - Patiente Verriedung M. Georges CLEES, chargé de communication - Patiente Verriedung	Patiente Verriedung 1b, rue Thomas Edison L-1445 Strassen No RCS: F2570	Les sujets discutés incluaient le contrôle médical, dont la barrière linguistique, la possibilité d'être accompagné pour un RDV et les qualifications des médecins, la réforme de la psychiatrie ou encore la commission d'enquête Covid-19. D'autres points, comme la facturation systématique du CPI, le tiers payant social pour la psychothérapie ou encore le délai de RDV pour la densitométrie osseuse et les taxis ambulances ont été abordés. Finalement, la	- Code de la sécurité sociale - Loi modifiée du 8 mars 2018 relative aux établissements hospitaliers et à la planification hospitalière

## Registre des entretiens des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					demande de Patient Verriedung de pouvoir être représentée dans diverses commissions au niveau national a fait partie de l'ordre du jour.	
Martine DEPREZ	23.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Shirley Feider, présidente CAPAT-Cercle des Associations de Patients; Mme Sylvie Paquet, trésorière CAPAT; Dr Carine Federspiel, membre du Conseil d'administration CAPAT	CAPAT - Cercle des Associations de Patients 1b, rue Thomas Edison L-1445 Strassen No RCS: F13869	L'entrevue a en premier lieu permis de présenter CAPAT, ses missions et ses actions. Il a ensuite été question de concepts soutenus activement par CAPAT, comme le patient partenaire, la démocratie sanitaire, la health literacy et le gender gap par rapport à certaines pathologies.	/
Martine DEPREZ	20.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Mme Ainhoa ACHUTEGUI, Présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial; M. Yves BRUCH, Vice-président du Conseil d'Administration du Planning Familial; Dre Isabelle ROLLAND, Vice-présidente du Conseil d'Administration du Planning Familial; Mme Céline GERARD, Directrice du Planning Familial	Planning Familial 6-8, rue de la Fonderie L-1531 Luxembourg No RCS: F868	Le Planning Familial a comme mission de promouvoir la santé sexuelle, reproductive et affective (SRA), de garantir à tou.te.s un accès aux services de SRA et de défendre les droits des personnes en la matière. Les sujets abordés dans le cadre de l'entrevue portaient sur l'information et l'accessibilité gratuite de la contraception, notamment des préservatifs, qui protègent également contre les IST. D'autre part, un certain nombre de points ont été abordés au sujet de l'IVG, comme l'inscription du droit à l'IVG dans	Constitution, loi sur l'IVG de 2014, loi pour la création d'un établissement indépendant



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					la constitution et la réforme de la loi sur l'IVG de 2014. Finalement, l'autonomie du Cesas, Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et sexuelle, actuellement rattaché au Planning Familial, a été discutée.	
Martine DEPREZ	20.02.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Patrick Gondoin, président de l'EGSP et président de la Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène mentale; Dr Erik Ceusters, chargé de direction de Réseau psy/Psychesch Hëllef dobaussen asbl; M. Claude Michels, chargé de direction de Liewen Dobaussen asbl; M. Jean-Paul Steinmetz, chargé de direction Zitha Unit asbl; Dr Sophie Hédo, directrice de la Ligue Luxembourgeoise d'hygiène mentale asbl et secrétaire de l'EGSP	EGSP-Entente des gestionnaires des structures complémentaires et extrahospitalières en psychiatrie 11, rue du Fort Bourbon L-1249 Luxembourg No RCS: F2912	L'EGSP, Entente des gestionnaires de structures complémentaires et extrahospitalières en psychiatrie regroupe 7 membres du domaine de la maladie mentale et de la psychiatrie extrahospitalière. A côté des champs d'intervention de l'association et de ses membres, les problématiques conjointes du secteur et des propositions d'amélioration ont pu être discutées, dont les difficultés de recrutement pour certaines carrières et la valorisation des professionnels de la santé mentale. Des problématiques spécifiques du secteur du travail thérapeutique, comme les revenus, assurances et formations pour les personnes occupées dans les ateliers thérapeutiques, ainsi que du secteur logement,	Code de la sécurité sociale





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					comme les modalités du forfait tarifaire W10, ont également été abordées.	
Martine DEPREZ	30.01.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Dr Philippe Turk, président Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL); M. Sylvain Vitali, secrétaire général FFIL; Dr René Metz, vice-président FFIL, directeur général Centre hospitalier Emile Mayrisch (CHEM); Dr Marc Berna, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Hôpitaux Robert Schuman (HRS); Dr Paul Wirtgen, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Centre hospitalier du Nord (CHdN); Dr Gaston Schuetz, membre du conseil d'administration FHL, directeur général Rehazenter; Mme Daniela Collas, membre du conseil d'administration FHL, directrice des soins, Centre hospitalier de Luxembourg (CHL)	Fédération des hôpitaux luxembourgeois 5, rue des Mérovingiens L-8070 Bertrange No RCS: F1544	Echange avec les représentants du secteur hospitalier concernant les orientations stratégiques formalisées dans le document FHL-Vision 2030 ainsi que les priorités retenues dans le programme gouvernemental.	Loi modifiée du 8 mars 2018 concernant les établissements hospitaliers et la planification hospitalière
<b>Sécurité sociale</b>						
Martine DEPREZ	21.05.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Alain RIX, président; Steve MARTELLINI, secrétaire général; Romain WEBER, membre du conseil d'administration; Carlo CRAVAT, membre du conseil d'administration	Dénomination : Horesca – Fédération Nationale des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers du Grand-Duché de Luxembourg Raison sociale : Asbl Siège sociale : 7 rue Alcide de Gasperi RCS : F5804	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cotisations sociales : en cas de retard de paiement, les représentants demandent de pouvoir bénéficier d'une procédure de recouvrement qui est adaptée au contexte économique général.</li><li>• Chèque emploi / Extras : les</li></ul>	Code du Travail Code de la Sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					représentants de l'Horeca se prononcent en faveur de mesures simplifiées en ce qui concerne l'affiliation des personnes de manière ponctuelle. • Taux d'absentéisme : les représentants se prononcent en faveur d'un jour de carence et un renforcement du contrôle des malades. Aussi la procédure applicable en matière de santé du travail devrait être adaptée.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Cercle Münster	M. Jean Paul Olinger, directeur UEL; Mme Michèle Marques, UEL; Monsieur Michel Reckinger, président UEL; Madame Fabienne Lang, UEL	Union des Entreprises Luxembourgeoises 7, rue Alcide de Gasperi B.P. 3024 L-1030 Luxembourg No RCS F2065	Les discussions ont tourné autour des différentes branches de la sécurité sociale au regard des défis se posant et des pistes de solutions contenues au niveau de l'accord de coalition. Au niveau du financement, les discussions ont notamment mené autour de la nécessité de maintenir un équilibre financier, une augmentation du taux de cotisation nuirait à la compétitivité du Grand-Duché. En matière de santé au travail, les représentants de l'UEL évoquent un besoin de réforme fondamentale du cadre légal concernant le reclassement	Code du travail et Code de la sécurité sociale



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					professionnel afin de redéfinir clairement le rôle des différentes parties prenantes et d'exclure toute possibilité de positions confondantes/contradictoires allant au détriment des assurés. En matière d'assurance pension, les discussions ont mené sur la nécessité de garantir la soutenabilité financière du système de pension et sur le calendrier envisagé pour le lancement de la consultation annoncé par le gouvernement dans l'accord de coalition.	
Martine DEPREZ	07.03.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   26 rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>• M. Carlo Thelen, Directeur Général;</li><li>• Mme Anne-Sophie Theissen, Director Légal &amp; Tax;</li><li>• Madame Bérengère Beffort, Lead of Public Relations &amp; Advocacy, Economic Affairs</li></ul>	Chambre de Commerce 7 rue Alcide de Gasperi L- 2981 Luxembourg Kirchberg No RCS : J41	Ordre du Jour <ul style="list-style-type: none"><li>• La soutenabilité du système de pensions : les représentants ont soulevé l'importance de la soutenabilité financière du système de pension.</li><li>• La revalorisation du statut de l'indépendant : ils invoquent la nécessité de revaloriser le statut de l'indépendant et soulèvent la question de la nécessité de pouvoir cumuler une pension de vieillesse anticipée avec un revenu professionnel. Ils relèvent également l'importance de</li></ul>	Code de la Sécurité sociale

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>progresser dans l'affiliation des indépendants à la MDE qui constitue une mesure qui n'est que peu utilisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le retrait du PL n°8013 : les représentants de la CC ont demandé des informations sur les raisons du retrait du PL 8013 et informent la Ministre que la CC avait émis un avis négatif par rapport au PL en question.</li> <li>• L'inadaptation du cadre fiscal et de sécurité sociale des détachements. Les représentants de la CC ont fait état des problèmes de maintien sous la législation de sécurité sociale luxembourgeoise des attachés économiques et commerciaux, détachés auprès de certaines ambassades luxembourgeoises à l'étranger pour une durée dépassant cinq ans.</li> </ul>	
Martine DEPREZ	26.01.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Darwin, L-1433 Luxembourg	Carine Federspiel, Vice-présidente COPAS; Alain Dichter, Trésorier COPAS; Netty Klein, Secrétaire générale COPAS; Martine Ewerard, Chargée de mission « Prestations » COPAS	Dénomination / raison sociale : Fédération COPAS Forme juridique : association sans but lucratif Adresse (du siège social) : 7a rue de Turi, L-3378 Livange Numéro d'immatriculation auprès du registre du commerce	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La loi portant sur la qualité des services pour personnes âgées du 23 août 2023 avec une mise en vigueur au 1er mars 2024 supprime par voie législative la distinction entre les centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) et les maisons de soins,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi du 23 août 2023 portant sur la qualité des services pour personnes âgées</li> <li>- Nomenclature des actes et services des infirmiers</li> <li>- Code de la sécurité</li> </ul>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				et des sociétés : F1437	<p>en introduisant le seul type de « structure d'hébergement pour personnes âgées ». Ceci a pour conséquence qu'à partir du 1er mars la nomenclature des infirmiers doit être adaptée. En effet il existe deux forfaits infirmiers spécifiques l'un pour les maisons de soins et l'autre pour les CIPA. Etant donné que la dénomination de ces structures est changée, il existe une insécurité juridique quant au forfait à appliquer voire un vide juridique qu'il convient de combler. Le ministère avait déjà en interne opté pour l'application du forfait s'élevant à 1,92 ce qui rejoint la revendication de la COPAS.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par ailleurs ont été passés en revue les points suivants de l'accord de coalition :<ul style="list-style-type: none"><li>- Seuil minima de 3,5 heures</li><li>- Elargissement des prestations à charge de l'assurance dépendance : administration des médicaments</li><li>- Hospitalisation à domicile</li></ul></li></ul>	sociale - assurance dépendance



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère des Affaires intérieures</b>						
<b>Intérieur</b>						
Léon GLODEN	11.03.2024	Ministère des Affaires intérieures	Roland Schaack, président de l'ALID ASBL; Georges Kraus; Raymond Erpelding; Jean Weicherding; Christian Schroeder	Nom : ALID Entité juridique : asbl Siège social : Blesbrück L - 9359 Bettendorf Numéro immatriculation RCS : F12487	Discussion sur l'avant-projet de loi du chef d'administration et sur une éventuelle modification de la loi syndicale. La mission et les compétences du directeur du syndicat ne sont pas bien définies. Cette situation résulte du fait que la loi communale donne le pouvoir de décision au bureau alors que dans la pratique journalière le directeur engage sa responsabilité civile et pénale. Cette situation crée des incertitudes et soucis pour les directeurs.	Proposition de loi 8261 de Aly Kaes
Léon GLODEN	23.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Bob Jungers, président; Christian Dimmer; Claude Schumacher; Daniel Weber; Pierre Muller; Gérard Meyers; Daniel Horsmans;	Nom : Syndicat national des pompiers professionnels de Luxembourg Entité juridique : asbl Siège social : 3, bd. Kockelscheuer L-1821 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F11896	Échange sur la situation actuelle et l'avenir des services de secours au Luxembourg, notamment en ce qui concerne les stratégies de recrutement pour les pompiers professionnels. Échange sur projet de loi n° 8315, lié directement à la majorité des revendications du SNPPL qui sont: <ul style="list-style-type: none"><li>• Des attentes réalistes</li><li>• Des recrutements importants</li><li>• Reconnaissance des sapeurs-</li></ul>	Projet de loi n°8315 lié directement à la majorité des revendications du SNPPL



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>pompiers professionnels et attachement au statut de fonctionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fonctionnarisation personnel administratif et technique</li><li>• Fonctionnarisation des professionnels de santé</li><li>• Aménagement du temps de travail</li><li>• Formation et compétences au secours à personnes</li></ul>	
Léon GLODEN	20.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Danièle Wagener, Présidente vum CA; Léon Losch, Direkter vun der Loterie Nationale; Emile Lutgen, Direkter vun der Oeuvre (Philanthropie)	Nom : OEUVRE-Nationale de Secours Gr-D Charlotte Entité juridique : Etablissement public Siège social : 18, Rue Léon Laval L-3372 Leudelange Numéro immatriculation RCS : J32	<p>1) Présentation de l'Oeuvre et de la Loterie Nationale - Historique, missions, organisation, règles de fonctionnement, gouvernance - Principales réalisations, défis et ambitions</p> <p>2) Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.</p> <p>3) Présentation du rapport des entrevues menées par l'OE fin 2022 avec les 30 offices sociaux.</p> <p>4) Priorités de votre ministère dans les domaines d'action de l'Oeuvre (Social, Culture, Environnement, Sports&amp;Santé, Mémoire &amp; Patrimoine)</p>	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					5) Échange ouvert	
Léon GLODEN	19.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	Michelle Friederici, présidente GAI; Patrick Nosbusch, vice-président GAI; Pierre Hurt, directeur GAI	Nom : GAI Entité juridique : sàrl Siège social : 6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F6051	1. Stratégie globale vers un cadre de vie résilient en amplifiant la simplification administrative et la digitalisation dans le domaine de la construction 2. Assistance aux communes dans le cadre du Pacte Logement 2.0 3. Attributions renforcées du service technique des communes 4. Cadre contractuel des missions des membres GAI pour le secteur public 5. Analyse de la loi sur les marchés publics quant à son efficacité 6. Infrastructures et zones d'activités 7. Zone d'activité spécifique dédiée au secteur de la construction durable et la valorisation des ressources 8. L'architecture, l'ingénierie et l'urbanisme comme solution : donner vie à l'initiative	- Loi communale du 13 décembre 1988 (telle que modifiée) - Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - Loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics
Léon GLODEN	08.02.2024	Ministère des Affaires intérieures	> Joël Meyers, Président; > Robert Pauwels, Vice-président; > Georges Schmit, Secrétaire; > Alain Bourmer, Trésorier; > André Kaluza, Resp. Formations	Nom : ALBSC Siège social : 2, rue Kiem, L-5410 Beyren Numéro immatriculation RCS : F9878	La réforme de la loi communale et surtout de son volet dénommé « Organisation administrative et gestion du personnel » comprenant	La loi du 28 juillet 2017 portant modification de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- L'intégration du service technique communal dans la loi communale comme 3e pilier telle que pratiqué dans les communes ;</li><li>- Les directeurs technique et administratif, des fonctions à attacher directement au collège des bourgmestre et échevins ;</li><li>- La responsabilité et la compétence hiérarchique envers les collaborateurs ;</li><li>- Les délégations de signature des responsables des services techniques communaux ;</li><li>- La formation spéciale des stagiaires agissant dans le volet technique ;</li><li>- Le respect des dispositions du règlement grand-ducal concernant les matières à choisir obligatoirement pour les stagiaires ;</li><li>- La demande d'augmenter le cours CO 0025 de 12 à 18 heures en fonction de l'envergure de la matière à traiter ;</li><li>- L'opportunité d'une offre supplémentaire avec une variante « réduite » de ce cours en relation avec les candidats et leur groupe de traitement ;</li></ul>	le statut général des fonctionnaires communaux, et notamment le rétablissement des 2 allongements de grade (34 pts) du groupe A1 abolies lors de la réforme du statut en année 2017 sans exposé des motifs

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					- Les formations organisées par l'association pour tous les élus et les agents du secteur communal ; - Le benchmarking des communes en besoin de ressources humaines ; - La création d'une possibilité pour changement de sous-groupe de traitement.	
Léon GLODEN	23.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Jean-Paul Scheuren, Président; Paulo Madureira Vice-Président; Sandra Silva, Vice-Présidente; Hendrik Kühne, Directeur; Eric Lux, Administrateur de la Section des Développeurs; Marco Sgreccia, Administrateur de la Section des développeurs; Max Didier, Administrateur de la Section des Développeurs	Fédération, association sans but lucratif, F005609 7, rue Alcide de Gasperi L-1615 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	23.01.2024	Direction de la sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	TICE - Délégation du Personnel M. Schickes Théo - Président M. Roob Sven M. Ruiot Eric  TICE M. Marco LUX, président M. Meris SEHOVIC, membre du Bureau M. Mike SCHOOS, assistant à la direction  CFL - Service Sécurité, Sûreté et Environnement	1. Nom : Syndicat T.I.C.E Entité juridique : asbl Siège social : 290, bd Charles de Gaulle L-4083 Esch-sur-Alzette Numéro immatriculation RCS : F12734  2. Nom: T.I.C.E Entité Juridique : SAS, société par actions simplifiée Siège social : 290, boulevard Charles de Gaulle L-4083 Esch-	Les représentants du TICE ont proposé différentes mesures visant à améliorer la sécurité dans et aux abords de la gare d'Esch-sur-Alzette, à savoir notamment la mise en place du système de vidéosurveillance VISUPOL, une présence policière accrue à certaines heures de la journée et le maintien d'un commissariat de police à proximité de la gare d'Esch-sur-Alzette.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale (VISUPOL)

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			<p>Mme Doris Horvath - Chef de Service Sécurité, Sûreté et Environnement M. Raphaël Zumsteeg - Chargé de Direction du ministère de la Mobilité et des Travaux Publics</p> <p>Direction Gestion Infrastructure M. Loïc GANDOLFI - Responsable BMS National (EI-BMS)</p> <p>Ville d'Esch-sur-Alzette M. le Bourgmestre Christian Weis de la Ville d'Esch-sur-Alzette M. Lucien Malano, Ingénieur-Directeur des Travaux Municipaux Ville d'Esch-sur-Alzette</p>	<p>sur-Alzette Numéro immatriculation RCS : F14264</p> <p>3. Nom : CFL Entité juridique : Société commerciale à statut légal spécial Siège social : 16, boulevard d'Avranches, B.P. 1803, L-1160 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : B59025</p> <p>4. Nom : Ville d'Esch-sur-Alzette Siège: Hôtel de Ville B.P. 145 L-4002 Esch-sur-Alzette</p>		
Léon GLODEN	22.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Steve Hatto - Vizepresident</li> <li>• Lynn Kettel - Trésorier</li> <li>• Giorgio Ricciardelli - Member</li> <li>• Claude Reuter</li> </ul>	<p>Nom : FGFC Entité juridique : a.s.b.l. Siège social : 66, rue Baudouin L-1218 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F2604</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accord salarial &amp; abolition de l'examen d'aptitude générale</li> <li>• Harmonisation des groupes de traitements/ indemnités</li> <li>• Révision urgente de la loi pour l'Enseignement Musical</li> <li>• Définition des missions obligatoires et facultatives ainsi que les interdictions des communes/ syndicats intercommunaux</li> <li>• Police communale</li> <li>• Assimilation ; simplification des procédures et mise à jour des réglementations</li> </ul>	<p>- Avant-projet de règlement grand-ducal portant harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés communaux et modifiant : 1° le règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ; 2° le règlement grand-ducal</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<ul style="list-style-type: none"><li>• Rôle du Bourgmestre : définition des attributions politiques et du personnel</li><li>• Engagement : Application du statut communal et du statut unique dans la Fonction Communale</li><li>• Création d'une École Professionnelle pour le secteur public et communal</li></ul>	modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux ; 3° le règlement grand-ducal du 15 juin 2018 fixant les conditions et modalités d'accès du fonctionnaire communal à un groupe de traitement supérieur au sien et de l'employé communal à un groupe d'indemnité supérieur au sien - Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant ; 1° le règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux ; 2° Le règlement grand-ducal du 23 avril 2021 portant organisation de la formation pendant le service provisoire des



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						fonctionnaires communaux ainsi que du cycle de formation de début de carrière des employés communaux - Avant-projet de règlement grand-ducal portant modification :1 ° du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires communaux ; 2° du règlement grand-ducal modifié du 28 juillet 2017 déterminant le régime et les indemnités des employés communaux ; et 3° du règlement grand-ducal du 14 août 2017 déterminant les conditions et modalités de la mise à la disposition aux fonctionnaires et employés communaux de vêtements professionnels et de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						l'allocation d'une indemnité d'habillement.
Léon GLODEN	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	15.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	M. Marc Mamer (Président); M. Jean Colling (Vice-Président); M. Constant Schwartz (Vice-Président); M. Christophe Mannes (Vice-Président); M. Nico Grisius (Vice-Président); M. Constant Schwartz (Vice-Président); M. Serge Heiles (Secrétaire général); M. Constant Schwartz (Président des Jeunes pompiers); Mme Esra Lotoll (Trésorière générale)	Nom : Pompjeesverband, Fédération nationale des pompiers (FNP) Entité juridique : ASBL Siège social : 3, Boulevard de Kockelscheuer, L-1821 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F781	- Convention du 20 juillet 2021 entre le ministère de l'Intérieur et la Fédération nationale des pompiers - Demande de subsides extraordinaires - Tenues pour pompiers du cadre de base - Avis relatif au projet de loi n° 8315 portant modification: 1° de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile (...)	- Loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile et création d'un Corps grand-ducal d'incendie et de secours, notamment le projet de loi n°8315 portant modification: 1° de la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile (...) - Règlement grand-ducal du 18 septembre 2018 déterminant les grades fonctionnels, les tenues, insignes et attributs des personnels du Corps



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						grand-ducal d'incendie et de secours
Léon GLODEN	11.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur; Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Léon GLODEN	19.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Marion Dubois - Passerell; Nonna Sohovic - Caritas; Yolande Wagner et Laura Zuccoli - Médecins du Monde; Sérgio Ferreira - Asti; Milagros Gallego Perez - JRS; Charlotte Brouxel - Amnesty International Luxembourg	Nom : Lëtzebuerger Fluchtlingsrot (LFR) Entité juridique : collectif d'associations Siège social : 23, rue des Etats- Unis L-1477 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : /	Le LFR a abordé le problème de l'accès des nouveaux DPI aux structures de primo-accueil de l'ONA. Le LFR a en outre présenté ses idées en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant notamment les volets de l'hébergement, de la	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					formation et de l'accès au marché de l'emploi.	
Léon GLODEN	18.12.2023	Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil	Mme Dzoen Bebic, chargée de mission FEDAS; Mme Manou Flamang, chargée de mission FEDAS; M. Thomas Lentz, secrétaire général FEDAS; M. Christof Müller, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »); M. Raoul Schaaf, administrateur FEDAS (coordinateur de la plateforme « Cohésion Sociale »); Mme Lynn Wolff, membre FEDAS (membre de la plateforme « Cohésion Sociale » et membre du GT « Prise en charge efficace et équitable des DPI/BPI/BPT »)	Nom : FEDAS Luxembourg - Fédération des acteurs du secteur social au Luxembourg asbl Entité juridique : asbl Siège social : 4, rue Joseph Felten L-1508 Howald Numéro immatriculation RCS : RCS Luxembourg F5379	FEDAS a présenté ses propositions en vue d'une meilleure prise en charge des demandeurs de protection internationale, des bénéficiaires de protection internationale et des bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, en abordant les volets suivants : - Hébergement en dehors des structures étatiques ; - Prise en charge des problèmes de santé physique et mentale ; - Autonomisation et activation des personnes concernées, notamment par l'accès au marché de l'emploi.	Les discussions n'ont pas porté sur un projet de loi ou de règlement grand-ducal.
Léon GLODEN	15.12.2023	Ministère des Affaires intérieures	Madame Lydie Polfer; Monsieur Emile Eicher; Monsieur Serge Hoffmann; Monsieur Guy Wester; Monsieur Louis Oberhag; Madame Johanne Fallecker; Madame Rita Simoes; Monsieur Gérard Koob	Nom : Syndicat des villes et communes luxembourgeoises (SYVICOL) Siège social : 3, Rue Guido Oppenheim L-2263 Luxembourg	1. Inscription de la consultation obligatoire du SYVICOL dans la loi 2. Finances communales 3. Dossier de la refonte de la loi communale 4. Aménagement communal 5. Lieux de célébration des mariages civils 6. Police locale et missions des agents municipaux 7. Élections communales -	/





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					Augmentation du seuil du système de la représentation proportionnelle 8. Problèmes de financement de la CPFEC 9. Révision des contrats-types OAI	
<b>Sécurité intérieure</b>						
Léon GLODEN	26.01.2024	Ministère des Affaires intérieures	Mylène Bianchy (Presidentin); Steve Watgen ( Generalsekretär); Franz Duhr ( 1Vize President); Paul Gries ( Immo); Frank Dûment ( Generalsekretär adjoint)	Nom : Syprolux Entité Juridique : asbl Siège social : 20a, rue de Strasbourg L-2560 Luxembourg Numéro immatriculation RCS : F13262	Le SYPROLUX a exposé différentes mesures qu'il juge nécessaires pour augmenter la sécurité dans les transports publics. Il plaide notamment pour la création au sein de la Police d'une unité destinée au transport public.	Différentes mesures du programme gouvernemental concernant la sécurité dans les transports publics, loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale ( VISUPOL), projet de loi n°8335 relative à la sécurité, la sûreté, l'ordre et la vidéosurveillance dans les transports publics et modifiant la loi du 5 février 2021 sur les transports publics.
Léon GLODEN	09.01.2024	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	MANGEN Michel, président; HEUSBOURG Grégoire, secrétaire; NEY Steve, trésorier; SCHROEDER Pascal; FLAMMANG Patrick	ADESP asbl L-1273 Luxembourg, 24, rue de Bitbourg RCS N° F12531.	La réunion a eu lieu à l'initiative du Ministre des Affaires intérieures et avait pour objet d'exposer les projets du Gouvernement dans le domaine de la sécurité intérieure et d'avoir un premier échange à ce sujet.	- Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale - Projet de loi 8274 - Proposition de loi 8280



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					Les échanges ont par ailleurs porté sur les revendications du Comité de l'ADESP dont notamment le reclassement rétroactif au groupe de traitement B1 des membres du cadre policier détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.	
Léon GLODEN	08.01.2024	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mauro STOCCO, président;</li><li>- Chloé LUCIUS, vice-présidente;</li><li>- Alexander EYJOLFSSON, secrétaire;</li><li>- Cadia HARDY, secrétaire adjointe;</li><li>- Valérie RIES, trésorière - déléguée à l'égalité;</li><li>- Carlo REDING, membre du comité;</li><li>- Paul WINKEL, membre du comité;</li><li>- André MOTA TEIXEIRA, membre du comité;</li><li>- Claudine WEBER, membre du comité</li></ul>	SPCPG M. Alexander EYJOLFSSON 27, um Grousbuer L-5373 SCHUTTRANGE	La réunion a eu lieu à l'initiative du Ministre des Affaires intérieures et avait pour objet d'exposer les projets du Gouvernement dans le domaine de la sécurité intérieure et d'avoir un premier échange à ce sujet.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale an den Projet de loi n° 8040 sur l'harmonisation des carrières inférieures des fonctionnaires et employés de l'État et portant modification : 1. de la loi modifiée du 25 mars 2015 fixant le régime des traitements et les conditions et modalités d'avancement des fonctionnaires de l'État ; 2. de la loi modifiée du 25 mars 2015 déterminant le régime et les indemnités des employés de l'État ; 3. de la loi modifiée du



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						25 mars 2015 fixant les conditions et modalités de l'accès du fonctionnaire à un groupe de traitement supérieur au sien et de l'employé de l'État à un groupe d'indemnité supérieur au sien ; 4. de la loi modifiée du 18 juillet 2018 sur la Police grand-ducale
Léon GLODEN	22.12.2023	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	- Thierry JACOBS; - Marc WAGNER; - Bob ZOVILÉ; - Charles GOEREND; - Stéphane PONCIN; - Cadia HARDY; - Claudia CARVAS	ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DU CADRE SUPERIEUR DE LA POLICE GRAND-DUCALE, abrégé A.C.S.P. L-2957 Luxembourg, 1 route de Trêves RCS: F1929	- Sujets d'actualité concernant le travail policier - Revendications syndicales	/
Léon GLODEN	21.12.2023	Direction de la Sécurité intérieure, 10 John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg	Marlène NEGRINI, présidente; Patrick BADDÉ, vice-président; Christian HOFFMANN, secrétaire général; Carlos MOTA AMARAL, secrétaire; Jérôme ALESCH, trésorier; Françoise VETTAS, trésorier-adjoint; Alessandro LUISI, membre du conseil d'administration; Marco RICHARD, membre du conseil d'administration; Giuseppe PASSARO, membre du conseil d'administration	SNPGL - Syndicat National de la Police Grand-Ducale L-1950 LUXEMBOURG, rue Auguste Lumière n° 19 R.C.S. Luxembourg F988	Les points soulevés s'orientent majoritairement des différents chapitres de l'accord de coalition 2023-2028. Le cas échéant, il est fait référence à un projet de loi, voire une proposition de loi spécifique ou encore à des textes existants.	Statut général des fonctionnaires de l'État

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur</b>						
<b>Recherche et Enseignement supérieur</b>						
Stéphanie OBERTIN	22.04.2024	Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale   1, rue Charles Darwin, L-1433 Luxembourg	Yoon Penning; Benjamin Kinn; Sophie Diederich; Pitt Bach; Daniel Grün	Dénomination : Association Luxembourgeoise des Médecins en Voie de Spécialisation (ALMEVS) Raison sociale : asbl Siège sociale : 2, avenue de l'Université, L-4365 Esch/Alzette RCS : F13076	Revendication de l'ALMEVS en collaboration avec l'OGBL tendant à mettre en place un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation. Ce nouveau statut est destiné à garantir des conditions de travail et de rémunération uniformes pour tous les médecins en voie de spécialisation effectuant un stage sur le territoire luxembourgeois.	Dans le cadre des discussions relatives à la demande d'implémentation d'un statut de salarié pour les médecins en voie de spécialisation des modifications au niveau les textes suivants ont été abordés : loi modifiée du 29 avril 1983 concernant l'exercice de la profession de médecin, médecin-dentiste et médecin vétérinaire, Code du travail, loi modifiée du 31 juillet 2020 portant organisation d'études spécialisées en médecine à l'Université du Luxembourg
Stéphanie OBERTIN	05.02.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse L-2327 Luxembourg	M. Frédéric KRIER, Secrétaire central SEW/OBGL, Membre du Bureau exécutif de l'OGBL ; Mme Manon MEIRESONNE, Secrétaire centrale adjointe SEW/OBGL ; Mme Carole BLOND-HANTEN, Délégation du personnel du LISER ;	SEW/OBGL (Syndikat Erziehung a Wëssenschaft am OGGL) 60, bd. J.F. Kennedy B.P. 149 L-4002 Esch/Alzette	Évocation, par les représentants d'intérêts, d'un certain nombre de points qui devraient être pris en considération lors d'une future révision de la loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet	Loi modifiée du 27 juin 2018 ayant pour objet l'organisation de l'Université du Luxembourg



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Mme Michela BIA, Délégation du personnel LISER ; M. Olivier KEUNEN, Délégation du personnel du LIH ; Mme Sylvie DELHALLE, Délégation du personnel du LIH ; M. Alain GOFFLOT, Délégation du personnel de l'Université du Luxembourg Mme Stéphane JACQUEMART, Délégation du personnel du LIST ; M. Jean-Nicolas AUDINOT Délégation du personnel du LIST.		l'organisation de l'Université du Luxembourg.	
Stéphanie OBERTIN	25.01.2024	MESR, 18 Montée de la Pétrusse L-2327 Luxembourg	Kimon LENERS, Président ACEL; Gianni DI PAOLI, Vice-Président représentation; Laura OÉ, Vice-Présidente Information; Laurent SCHENGEN, membre comité; Alexandre LUONG, membre comité	Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois asbl ACEL - de Studentevertrieder 2, avenue de l'Université L-4365 Esch-sur-Alzette Numéro RCSL : F969	Échange de vues sur la loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures et exploration de pistes en vue d'adaptations structurelles et formelles à moyen terme de la loi.	Loi modifiée du 24 juillet 2014 concernant l'aide financière de l'État pour études supérieures.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère du Travail</b>						
<b>Travail</b>						
Georges MISCHO	31.01.2024	Ministère du Travail	<ul style="list-style-type: none"><li>• Roberto Mendolia, président;</li><li>• Delphine Nicolay, secrétaire générale;</li><li>• Jean-Jacques Rieff, vice-président;</li><li>• Jean-Philippe Mansard, membre du comité exécutif</li></ul>	Aleba 29, avenue Monterey L-2163 Luxembourg RCS: F3332	Meilleure garantie pour la représentativité des syndicats non nationalement représentatifs.	Dispositions du Code du Travail traitant de la représentation des salariés dans les entreprises.

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité</b>						
<b>Environnement, Climat et Biodiversité</b>						
Serge WILMES	05.06.2024	Ministère de l' Environnement, du Climat et de la Biodiversité   4, Place de l'Europe L-1499 Luxembourg	LGS: Angélique Krier; Marc Weis (Commissaires généraux); Matthieu Schmit (Chargé de direction)  FNEL: Julie Bové (Commissaire générale; Bob Schimberg (Commissaire général adjoint); Philippe Berscheid (Secrétaire général)	Scouting in Luxembourg (Numéro RCS : F9616) 61a, Rue de Trèves L - 2630 Luxembourg	Les représentants du Scouting in Luxembourg s'expriment en faveur d'une simplification administrative en matière de l' article 15 de la loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles. De plus ils demandent que le caractère d'utilité publique soit attribué à leurs constructions dits « Chalets de scouts » en zone verte.	Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles
Serge WILMES	30.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Georges Elschen (Président FLAD); Jacques Lorang (Administrateur-Trésorier FLAD); Gilles Feipel (Administrateur FLAD); Janssen Liu (Fédération Manager FLAD)	FLAD Fédération Luxembourgeoise de l'Alimentation et de la Distribution 7, rue Alcide de Gasperi L -1615 Luxembourg (Numéro RCS : F12162)	Les représentants ont présenté leurs points de vue sur certaines dispositions du cadre légal en vigueur et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : • Structures de collecte dans les supermarchés • Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile • Prévention /Recyclage • Emballage fruits et légumes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets</li> <li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li> <li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li> </ul>
Serge WILMES	29.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Carole Muller, Présidente Luxembourg Confédération; Tom Baumert, CEO Luxembourg	Luxembourg Confédération (Numéro RCS : F5163) 7, rue Alcide de Gasperi	Les représentants ont présenté leurs points de vue sur certaines dispositions du cadre	• Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Confédération; Théo Biewer, Chief of Staff Luxembourg Confédération; Janssen Liu, Advisor Luxembourg Confédération	L -1615 Luxembourg	légal en vigueur et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de collecte dans les supermarchés</li><li>• Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile</li><li>• Prévention /Recyclage</li></ul> Échange sur les régimes de subvention en cours de révision ( véhicules /vélo)	gestion des déchets <ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li><li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li></ul>
Serge WILMES	19.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Claude Turping, Directeur; Max Weber, Président du conseil d'administration de Valorlux	Valorlux A.S.B.L. (Numéro RCS : F-137) 1, boulevard du Jazz L-4370 Esch-sur-Alzette	Les représentants ont présenté leurs points de vue sur les dispositions du cadre légal actuel et ont présenté des pistes pour faire évoluer ce dernier. Les sujets suivants ont été adressés : <ul style="list-style-type: none"><li>• Structures de collecte dans les supermarchés</li><li>• Réemploi dans le cadre de la vente à emporter ou livraison à domicile</li><li>• Réduction du littering</li><li>• Consigne</li><li>• Prévention</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loi modifiée du 21 mars 2012 relative à la gestion des déchets</li><li>• Loi modifiée du 21 mars 2017 relative aux emballages et aux déchets d'emballages</li><li>• Loi du 9 juin 2022 relative à la réduction de l'incidence de certains produits en plastique sur l'environnement.</li></ul>
Serge WILMES	17.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Braun Raymond; Trausch Guy; Hilgert Claude; Koeune Marco;	Bauern-Allianz 20, rue de Sélange L-4965 Clemency	Demande de simplifier les procédures administratives tout en tenant compte des contraintes supplémentaires en	<ul style="list-style-type: none"><li>• Règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du</li></ul>





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Aubart Sonja		matière du changement climatique (stockage des effluents d'élevage, dérogations épandage prairies pendant la période hivernale). demande de simplifier la procédure administrative en ce qui concerne les dérogations dans les zones de protection eau potable. demande information quant à l'avancement des projets pilotes « Waasserdësch ».	lac de la haute-sure et déterminant les installations, travaux et activités interdites, réglementées ou soumises à autorisation dans ces zones et modifiant le règlement grand-ducal du 11 septembre 2017 instituant un ensemble de régimes d'aides pour la sauvegarde de la diversité biologique en milieu rural. • Règlement grand-ducal modifié du 9 juillet 2013 a) relatif aux mesures administratives dans l'ensemble des zones de protection pour les masses d'eau souterraine ou parties de masses d'eau souterraine servant de ressource à la production d'eau destinée à la consommation humaine, et b) modifiant le règlement grand-ducal modifié du 24 novembre 2000



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture. • Règlement grand-ducal modifié du 24 novembre 2000 concernant l'utilisation de fertilisants azotés dans l'agriculture
Serge WILMES	16.04.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Andy Maxant, Directeur Ecotrel et Ecobatterien Philippe Mersch, Vice-Président Ecobatterien an Ecorauto	Ecotrel (Numéro RCS : F450) 11, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux  Ecobatterien (Numéro RCS : F6030) 136-138, rue Adolphe Fischer L-1521 Luxembourg  Ecoauto (Numéro RCS : F14254) 11, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux	Échange sur la mise en oeuvre des lois et règlements suivants : Loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques Loi modifiée du 19 décembre 2008 relative aux piles et accumulateurs Règlement grand-ducal modifié du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage	• Loi du 9 juin 2022 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques • Loi modifiée du 19 décembre 2008 relative aux piles et accumulateurs • Règlement grand-ducal modifié du 17 mars 2003 relatif aux véhicules hors d'usage
Serge WILMES	07.03.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Blanche Weber; Jeannot Muller; Jean Rischette; Christophe Murroccu; Claire Wolff; Joy Mertz; Tanja Duprez; Catherine Jacoby; Emile Espen; Kristina Hondrila;	Mouvement Ecologique asbl (Numéro RCS : F1036) 6, rue Vauban L-2663 Luxembourg	Échange quant au planning prévu pour les adaptations à la loi concernant la protection de la nature et des ressources naturelles et au règlement grand-ducal du 30 juillet 2021 établissant le catalogue des mesures du pacte nature. Échange quant aux démarches relatives aux procédures et	- Loi modifiée du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - Règlement grand-ducal du 30 Juillet 2021 établissant le catalogue des mesures du pacte



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					autorisations.	nature
Serge WILMES	20.02.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	FERRING Charel; THILL Sara; WELBES Charel; SCHMITGEN Ben; JACOBS Marc; ZIMMER Christian	Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l. (Numéro RCS : F602) 5, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg	Le Gouvernement devrait tout faire pour éliminer les dispositions légales ou réglementaires considérées comme étant des obstacles à la production agricole respectivement à la diversification des entreprises agricoles. Il y a également lieu de diminuer la charge administrative à laquelle sont confronté les exploitants agricoles.	- Future législation respectivement réglementation en matière de l'utilisation de fertilisants azotés et phosphorés dans l'agriculture - Modification de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - Projet de règlement grand-ducal « ammoniac » (à remplacer par dénomination exacte)
Serge WILMES	08.02.2024	Ministère d'État	Paul Marceul, Chambre d'Agriculture; Pol Gantenbein, Chambre d'Agriculture; Guy Feyder, Chambre d'Agriculture; Paul Funck, Chambre d'Agriculture; Louis Boonen, Chambre d'Agriculture; Marc Fisch, Chambre d'Agriculture; Nico Kass, Chambre d'Agriculture; Christian Wester, Centrale Paysanne Luxembourgeoise; Marco Koeune, Baueren-Allianz; Aloyse Marx, Fraie Lëtzebuenger Bauerverband (FLB); Sam Mille, Centrale Paysanne Luxembourgeoise, Service Jeunesse -	Secteur agricole Luxembourg	Les représentants du secteur agricole se sont exprimés en faveur d'un dialogue continu et d'une approche plus pragmatique en matière du droit de travail et de la réglementation environnementale, tant au niveau national qu'eupéen.	Diverses législations et réglementations touchant l'agriculture



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Lëtzebuenger Bauerejugend; Charel Ferring, Lëtzebuenger Landjugend a Jongbaueren a.s.b.l.; Jean-Claude Muller, Fédération Horticole Luxembourgeoise - FHL / Landesuebstbauveräin - LUV; Guy Krier, Privatwënzer Lëtzebuerg a.s. b.l. - O.P.V.I.			
Serge WILMES	02.02.2024	4, place de l'Europe L-1499 Luxembourg	Monsieur Jo STUDER, Président; Monsieur Marc REITER, Vice- Président; Monsieur Georges RINNEN, Vice- Président; Monsieur Frank Richard, Secrétaire général; Monsieur Alain HUBERTY, Caissier	FSHCL Fédération St-Hubert des chasseurs du Grand-Duché de Luxembourg (Numéro RCS : F110) 15, rue de l'Ecole L-9167 MERTZIG	Révision éventuelle de la loi relative à la chasse par rapport à différents sujets, dont le dédommagement en cas de dégâts causés par le gibier et/ou des espèce protégées.	Loi du 25 mai 2011 relative à la chasse, et les réglementations y relatives.
Serge WILMES	18.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Michelle FRIEDERICI, Présidente; Patrick NOSBUSCH, Vice-Président; Mike DUSSELDORF; Jacques SEYWERT; Corinne STEPHANY; Jean-Claude WELTER; Steve WEYLAND, membres du Conseil de l'Ordre; Pierre HURT, Directeur OAI	L'Ordre des architectes et des ingénieurs conseils est un ordre légal, instauré par la loi du 13 décembre 1989 portant organisation des professions d'architecte et d'ingénieur conseil.	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.
Serge WILMES	11.01.2024	Ministère du Logement et de l' Aménagement du territoire	Emile Eicher, Président; Lydie Polfer; Guy Altmeisch; Dan Biancalana; Serge Hoffmann; Guy Wester (Membres du Bureau); Johanne Fallecker, Attachée; Gérard Koob, Directeur;	Syvicol, Syndicat des Villes & Communes Luxembourgeoises, 3, rue Guido Oppenheim L-2263 LUXEMBOURG	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
			Rita Simoes, Attachée Stagiaire Syvicol			
Serge WILMES	09.01.2024	Ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire	Tom Wirion, Directeur général, Chambre des métiers; Paul Nathan, Vice-président, Chambre des métiers; Alexandre Kieffer, génie technique du bâtiment, Chambre des métiers; Norry Dondelinger, Directeur Affaires économiques, Chambre des métiers	Chambre des métiers	Les discussions ont concerné les mesures et propositions à entreprendre par le gouvernement afin de relancer et redynamiser le secteur immobilier et la construction au Luxembourg.	Divers projets de lois et lois ont été abordés.



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
<b>Ministère de la Justice</b>						
<b>Justice</b>						
Elisabeth MARGUE	22.04.2024	Ministère de la Justice	Christian STRASSER, Président ACA; Marc LAUER, Vice-Président ACA et Président Commission Marché Local ACA; Nicolas LIMBOURG, Vice-Président ACA et Président Commission Internationale Vie ACA; Marc HENGEN, Administrateur-Délégué, ACA; Fabrice VOLKAERTS, Directeur des Opérations, ACA	Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. 12, rue Erasme L-1468 Luxembourg RCS : F13673	- Loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence Dans un courrier du 11 décembre 2023, l'ACA et l'ABBL ont requis l'intervention du législateur afin de leur faciliter la recherche des clients ou ayants-cause de clients titulaires de comptes inactifs et de contrats en déshérence. Cette intervention est jugée nécessaire pour permettre aux compagnies d'assurances de se conformer à leurs obligations légales découlant de la loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence. L'ACA réitère cette demande. - Loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances L'ACA plaide en faveur de plus de souplesse en matière de secret professionnel. La transmission d'informations à des autorités étrangères devrait	- Loi du 30 mars 2022 relative aux comptes inactifs, aux coffres-forts inactifs et aux contrats d'assurance en déshérence - Loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances - Règlement grand-ducal du 24 février 1977 pris en exécution de l'article 1601-5 du Code Civil ; - Projet de loi n°7511 relatif au traitement de données concernant la santé en matière d'assurance et de réassurance et portant modification de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>être permise dans certaines situations. Les assurances opérant à l'étranger se trouvent en conflit de lois, alors que les lois étrangères prévoient le transfert de certaines informations aux autorités compétentes de ces pays et qu'en même temps, la loi luxembourgeoise interdit tout transfert d'informations à des autorités étrangères.</p> <p>- Règlement grand-ducal du 24 février 1977 pris en exécution de l'article 1601-5 du Code Civil</p> <p>L'ACA plaide pour une modification du règlement grand-ducal du 24 février 1977. Il devrait être tenu compte des dispositions de la Directive 2002/47/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 juin 2002 concernant les contrats de garantie financière. L'ACA souligne que l'autorité de la concurrence a constaté dans son avis sur la situation concurrentielle du marché de l'entremise immobilière que le règlement grand-ducal de 1977 constitue une entrave à l'activité des compagnies d'assurance et qu'elle a recommandé au</p>	

## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					législateur de mettre fin à cette situation monopoliste. - Projet de loi n°7511 relatif au traitement de données concernant la santé en matière d'assurance et de réassurance et portant modification de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances L'ACA plaide pour une accélération des travaux parlementaires.	
Elisabeth MARGUE	08.03.2024	Ministère de la Justice	Bianchy Mylene, présidente; Duhr François, vice-président; Watgen Steve, secrétaire général; Dumont Frank, secrétaire général adjoint; Gries Paul, responsable immo	SYPROLUX- TRANSPORTGEWERKSCHAFT STG No RCS: F13262 20 A, rue de Strasbourg L- 2560 Luxembourg	Échange concernant la sécurité dans les transports publics et des cheminots en particulier	Code pénal
Elisabeth MARGUE	20.02.2024	Ministère de la Justice   13, rue Erasme L-1468 Luxembourg	Anne SCHWARTZ, Présidente; Bob BIVER, Vice-Président; Maximilien LEHNEN, Administrateur	Association Luxembourgeoise des Candidats-Notaire Association sans but lucratif 4, rue Charles VI L-1327 Luxembourg F11782	Modernisation de la profession du notaire Augmentation du nombre de notaires Travail en association	- Projet de loi n°7958 relative à l'accès à la formation des professions d'avocat à la Cour, de notaire et d'huissier de Justice et sur le règlement grand-ducal pris en son exécution modifiant : 1) la loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de justice et





## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
						2) la loi 10 août 1991 sur la profession d'avocat - Avant-projet de règlement grand-ducal ayant pour objet de déterminer le nombre et la résidence des notaires - Projet de loi n° 7310 portant réforme du notariat en modifiant la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l'organisation du notariat
Elisabeth MARGUE	20.02.2024	Ministère de la Justice	Danièle WAGENER, Présidente de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte; Emile LUTGEN, Directeur; Léon LOSCH, Directeur	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte 18, rue Léon Laval L-3372 Leudelange RCS: J32	Adoption de mesures législatives tendant à une réforme de la loi sur les jeux de hasard ayant notamment pour objet de lutter efficacement contre le jeu illégal.	Loi modifiée du 22 mai 2009 relative à l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte et la Loterie Nationale Loi modifiée du 20 avril 1977 relative à l'exploitation des jeux de hasard et des paris relatifs aux épreuves sportives
Elisabeth MARGUE	19.02.2024	Ministère de la Justice	Michelle FRIEDERICI, Présidente OAI; Patrick NGSBUSCH, Vice-Président OAI; Pierre HURT, Directeur OAI; Tom WIRION, Directeur général CdM	Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils 6, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg	- Création d'un Code de la construction et diagnostic des incohérences au niveau de la législation et réglementation L'OAI a invité les acteurs	- Projet de loi n°5704 portant réforme des régimes de responsabilité en matière de



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
				Chambre des Métiers 2, Circuit de la Foire Internationale L-1347 Luxembourg	<p>gouvernementaux à coordonner leurs travaux législatifs en matière de la construction et d'établir une hiérarchie des normes entre les différentes dispositions législatives à respecter. L'OAI et la CdM suggèrent la mise en place d'un comité interministériel pour lancer un processus de codification des dispositions légales en la matière.</p> <p>- Projet de loi n°5704 portant réforme des régimes de responsabilité en matière de construction et modifiant le Code civil</p> <p>La CdM et l'OAI se sont enquis sur l'état d'avancement des travaux. L'OAI plaide pour la continuation des travaux sur base du projet de loi n°5704, tandis que la CdM favorise la rédaction d'un nouvel avant-projet de loi prenant en compte les évolutions jurisprudentielles qui ont eu lieu depuis 2007.</p> <p>- Assurance responsabilité civile professionnelle obligatoire et assurance décennale obligatoire</p> <p>La CdM et l'OAI plaident pour l'introduction d'une assurance professionnelle obligatoire et</p>	<p>construction et modifiant le code civil ;</p> <p>- Projet de loi n°7961</p> <p>Projet de loi modifiant : 1° la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises ; 2° la loi modifiée du 13 janvier 2019 instituant un Registre des bénéficiaires effectifs.</p>



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					<p>d'une assurance décennale obligatoire pour tous les acteurs de la construction. Ils proposent d'interdire la liquidation volontaire des sociétés de construction avant le paiement des dernières primes des assurances décennales souscrites.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cadastre volumétrique La CdM et l'OAI se sont informés sur le projet de création d'un cadastre volumétrique et ont été informés que la matière relève principalement du champ de compétence du Ministère des Finances.</li><li>- Demande d'accès de l'OAI au Registre des bénéficiaires effectifs (RBE) L'OAI a été informé qu'à la suite de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne du 22 novembre 2022, l'accès au RBE a été limité aux seuls autorités nationales impliquées dans la lutte contre le blanchiment et professionnels visés à l'article 2 de la loi modifiée du 12 novembre 2004.</li><li>- Loi du 7 août 2023 relative à la préservation des entreprises et portant modernisation du droit</li></ul>	



## Registre des entrevues des Ministres avec les Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)

Ministre	Date	Lieu	Représentant(s) d'intérêt(s)/Tier(s)	Adresse/Raison sociale/Numéro d'immatriculation	Position défendue	Projet(s) concerné(s)
					de la faillite Suivant la CdM, un nombre accru de professionnels s'enquiert auprès de la CdM sur le fonctionnement de la nouvelle législation relative à la préservation des activités économiques. La CdM propose la mise en place d'un monitoring de la législation pour pouvoir évaluer le fonctionnement de la loi du 7 août 2023. A l'heure actuelle, la CdM n'a pas encore un retour d'une société ayant fait l'objet d'une mesure de préservation des activités économiques.	
Elisabeth MARGUE	18.01.2024	Ministère de la Justice	Monsieur Geoffrey GALLÉ, Président de la Chambre des huissiers de justice; Monsieur Georges WEBER, Secrétaire de la Chambre des huissiers de justice; Madame Véronique REYTER, Trésorier de la Chambre des huissiers de justice; Maître Claude SCHMARTZ, avocat - conseil; Maître Nicolas SCHMARTZ, avocat - conseil;	Chambre des huissiers de justice du Grand-Duché de Luxembourg siège à L-2538 Luxembourg - 1, rue Nicolas Simmer	<ul style="list-style-type: none"><li>- Code de Déontologie des huissiers de justice</li><li>- Augmentation de la durée du stage pour devenir huissier de justice (de 1 an à 18 mois)</li><li>- Instauration d'un accès informatique direct aux données principales enregistrées dans le répertoire national des véhicules routiers</li><li>- Répertoire électronique</li></ul>	Loi modifiée du 4 décembre 1990 portant organisation du service des huissiers de Justice du principe actuellement inscrit à l'article 11 alinéa 3 du règlement grand-ducal modifié du 24 janvier 1991 portant fixation du tarif des huissiers de justice concernant la prise en charge des droits prévus à l'article 11.